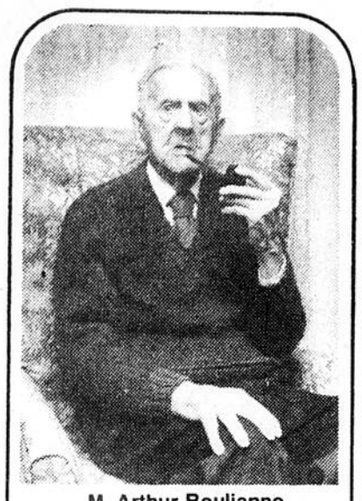
On le fait. Mieux.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
courtier en immeuble

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 185 | Samedi 12 mai 1979 | 64 pages 25 cents



— M. Arthur Boulianne

Décès du doyen du diocèse

CHICOUTIMI (CF) — Le doyen du diocèse de Chicoutimi, M. Arthur Boulianne, est décédé hier matin, à l'hôpital de Chicoutimi, a l'âge de 104 ans et un mois, des suites d'une maladie du coeur.

M. Boulianne avait vu le jour dans Charlevoix, le 10 avril 1875.

Dès 1893, il s'installait à Chicoutimi, profitant d'une offre d'emploi d'apprenti-forgeron.

Il épousa Léda Simard en 1901, et ouvrit l'année suivante sa boutique de forge sur la rue Jacques-Cartier, où il exerça son métier de maréchal-ferrant pendant plusieurs années.

Il termina sa carrière dans le même métier, mais à l'emploi du ministère de la Voirie.

L'an dernier, au cours de la période des Fêtes, Le Quotidien avait publié un reportage sur M. Boulianne.

Le journaliste avait alors été frappé par sa lucidité et la sérénité dont il faisait preuve.

L'abbé Jacques Bouchard, qui l'avait déjà rencontré en vue de la rédaction d'un reportage dans la publication religieuse "En l'Eglise" écrivait à son sujet: "Il aime la vie, il porte un regard si profond et si paisible sur les personnes et les événements, qu'il partage certainement déjà une partie de ce bonheur promis dans l'au-delà".

M. Boulianne laisse cinq filles dans le deuil. Il s'agit de Jeanne et Brigitte, qui sont toutes deux des soeurs du Bon Pasteur, de même que Bernadette, Marguerite et Marie-Paule.

Ententes sur l'industrie forestière

Jusqu'à 20 p.c. des crédits à la région

par Laval Gagnon

ALMA — L'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau bénéficiera des crédits des deux ententes intervenues cette semaine entre Québec et Ottawa dans une proportion qui pourrait atteindre 10, 15 et même 20 pour cent.

C'est l'estimation qu'a donné hier en conférence de presse le ministre de l'Expansion économique régionale et député de Lac-Saint-Jean, M. Marcel Lessard.

On sait que jeudi, M. Lessard et le ministre québécois à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, annonçaient d'une part la conclusion d'une entente auxiliaire impliquant une aide financière de $150 millions pour la modernisation des usines de pâtes et papier du Québec et d'autre part l'accroissement à $322 millions des crédits d'une entente existante pour le développement forestier.

Compromis

Réfutant les allégations selon lesquelles le MEER aurait cédé après 11 mois de négociations pour des raisons électorales, M. Lessard a dit que dans ce genre de pourparlers, la négociation implique nécessairement des compromis de part et d'autre.

L'entente auxiliaire sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papier ouvre une porte aux propriétaires (actuels ou futurs) de l'usine de la Saint-Raymond Paper à Desbiens lesquels, conjointement avec les producteurs de bois, commandaient il y a quelque temps une étude visant à déterminer les possibilités de production à partir de feuillus.

M. Lessard a aussi parlé des autres étapes de modernisation de l'usine Price à Kénogami comme susceptible de bénéficier des crédits débloqués par l'entente Québec-Ottawa, ainsi que d'un projet à l'usine Price à Alma, abandonné lorsque cette compagnie est passée sous le contrôle d'Abitibi.

Développement forestier

Néanmoins, c'est l'amendement à l'entente auxiliaire sur le développement forestier dont les crédits ont été haussés à $322 millions qui pourrait le plus profiter à la région, en termes d'investissements et d'emplois, a dit le ministre.

Ce programme concerne d'ailleurs particulièrement les régions plus au nord comme le Nord-Ouest et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et porte notamment sur le financement des travaux de voirie forestière, de reboisement et d'aménagement intensif de la forêt.

Danger

Le ministre a réitéré la mise en garde qu'il faisait jeudi, à savoir que le fédéral ne serait pas à blâmer si dans quelques années, à cause de l'augmentation de la production conséquente à l'accélération des machines de pâtes et papier, le marché connaissait un resserrement et les prix baissaient.

L'aide à la production était une exigence du gouvernement du Québec, et le "compromis" fédéral se traduit par la liberté laissée à Québec de déterminer l'orientation de l'aide à cette industrie.



ATTENTIF — Jocelyn "Le prof" Girard en compagnie de son procureur est attentif à toute la procédure de mise en accusation. (Photo Réal Tremblay)

La proposition de Trudeau est inacceptable

— Lévesque

QUEBEC (PC) — Le Québec ne peut accepter la perspective d'un rapatriement unilatéral, de la constitution ou d'un référendum pancanadien sur la question.

Tel a été le propos vendredi du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, alors qu'il était invité à commenter la proposition faite la veille par le chef libéral Pierre Elliott Trudeau.

Au cours d'une conférence de presse impromptue, M. Lévesque a soutenu que cette proposition des libéraux n'était inspirée que par des motifs électoralistes. "Ils n'ont jamais manifesté de volonté de changements constitutionnels", a-t-il dit.

Il a rappelé à cet effet qu'on n'avait jamais entendu reparler de la proposition en sept points, appelée la "short list", présentée en novembre dernier par M. Trudeau. Cette liste contenait sept points de partage de pouvoirs dont le fédéral se disait prêt à discuter avec les provinces.

M. Lévesque a du même coup critiqué la perspective des progressistes-conservateurs selon laquelle le Québec n'a pas le droit à l'autodétermination. "C'est tout aussi inacceptable", a-t-il dit.

Conférence

Le Québec participera-t-il à la prochaine conférence constitutionnelle qui suivra le scrutin du 22 mai?

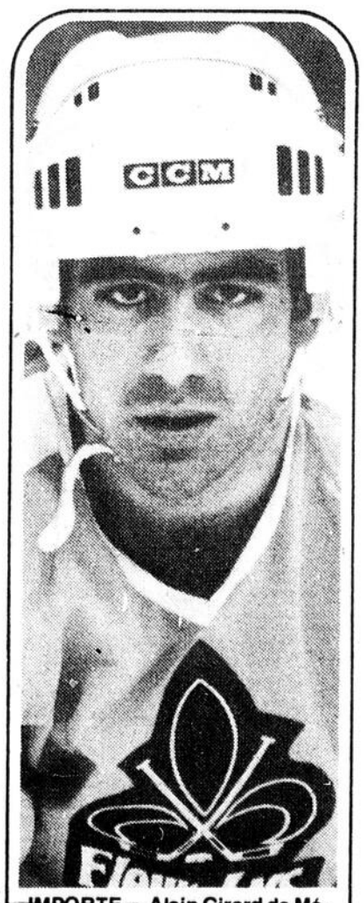
Si c'est un nouveau gouvernement à Ottawa, le Québec y sera et cela servira de "prise de contact", a répondu M. Lévesque.

Si le gouvernement libéral est réélu, "la logique exigerait qu'on s'entende d'abord sur un certain nombre de points mineurs" a conclu le premier ministre québécois.

MINI-LOTO

No de série: 25

50383



IMPORTE — Alain Girard de Métabetchouan est l'un des cinq importés à qui les Fleurs de Lys de Témiscouata ont fait appel, cet hiver, pour remporter le championnat de la Ligue métropolitaine Québec-Nouveau-Brunswick... Sport reportage, page B 1.

"Hypothèse de règlement" avec les infirmières

MONTREAL (PC) — Une "hypothèse de règlement", est intervenue, vendredi, entre le ministère des Affaires sociales et le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) couvrant l'ensemble des clauses normatives et salariales relevant de la négociation collective.

Soucieuses d'éviter de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tuée, les deux parties ont toutefois évité de parler d'entente finale et se sont plutôt engagées à consulter leurs instances respectives au cours des prochains jours et à leur recommander l'acceptation du projet agréé au terme d'un blitz de pourparlers de 15 heures, suivi de près par le Conseil du Trésor.

Le COPS représente 18,000 infirmières et 5,000 techniciens médicaux répartis dans 13 syndicats dont celui des Infirmières et infirmiers unis, qui compte 6,500 membres et qui est présidé par Hélène Wavroch, aussi présidente du COPS. Les 23,000 syndiqués se retrouvent dans 200 hôpitaux et centres d'accueil du Québec dont une cinquantaine dans la région de Montréal.

Le COPS est sans convention depuis le 30 juin 1978 et nombreux sont ceux qui attendent avec impatience le dévoilement d'une éventuelle entente dont les clauses salariales et l'indexation des salaires ne sont pas sans intérêt pour les parties syndicales et patronales qui viennent de commencer à négocier pour le renouvellement de conventions qui viennent à échéance au 30 juin prochain.

Quant au contenu de "l'hypothèse de règlement" convenue vendredi matin entre le comité patronal de négociation des affaires sociales (CPNAS) et le COPS, il est scrupuleusement tenu secret, les deux parties ayant opté pour la règle du silence. Ce sont d'ailleurs deux laconiques communiqués, un en provenance de chacune des parties, qui ont annoncé la nouvelle étape franchie cette semaine.

sommaire

— Annonces classées	B	9
— Bandes dessinées	B	8
— Bourse	A	9
— Bridge	B	8
— Décès	B	11
— Finances	A	8
— Horoscope	B	8
— Mots croisés	B	8
— Mot mystère	B	8
— Sports	B	1

cahier du samedi



L'univers pictural de Yvonne Gagnon

En pages 2 et 3

Le Québec, son idéologie, sa philosophie

En pages 4 et 5



Les artisans opposés au ministre Vaugeois

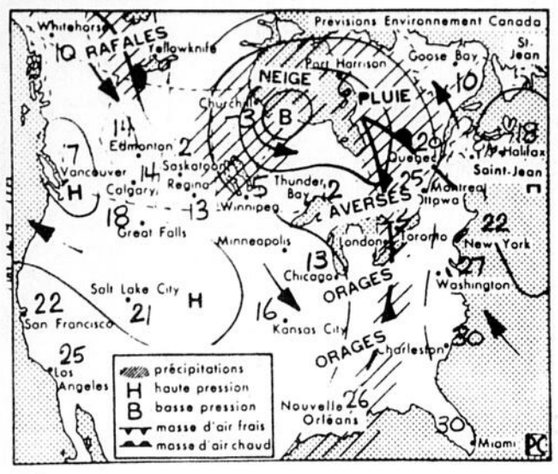
En page 6

Et si l'on vous parlait de Molière?

En page 12

En plus de vos chroniques habituelles

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, et aperçu pour dimanche.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable avec quelques averses et orages, vents modérés, maximum 25. Dimanche: nuageux et averses.

Québec, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec averses et orages, vents modérés, maximum 20. Dimanche: nuageux et averses.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec averses et orages, vents modérés, maximum 15. Dimanche: nuageux.

Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec averses, maximum 13. Dimanche: nuageux et averses.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	5	16
Victoria	6	16
Edmonton	3	15
Calgary	0	15
Regina	-2	13
Winnipeg	0	5
Churchill	6	0
Toronto	12	25
Kingston	14	27
Ottawa	13	23
Montréal	13	23
Québec	2	16
Fredericton	5	19
Saint-Jean, N.-B.	5	15
Moncton	2	13
Halifax	3	14
Charlottetown	4	9
Saint-Jean, T.-N.	0	4
New York	19	22
Washington	22	30
Tampa	23	—
Miami	27	31
Orlando	21	32
Los Angeles	13	26
San Francisco	11	26

Nouveau gymnase

CHICOUTIMI (GL) — La Commission scolaire d'Arvida a procédé hier à l'inauguration d'un gymnase intégré à l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption, une institution qui compte 370 élèves.

Cette réalisation qui a coûté $550,000 a été financée à même le budget de la Commission scolaire d'Arvida donc, indépendamment du ministère de l'Education.

Le secrétaire de la CS d'Arvida, M. Edouard Brassard, a indiqué que la nouvelle structure sera fonctionnelle dès lundi matin. De plus, elle comporte toutes les facilités d'utilisation. C'est la firme Lapointe et Gagnon de Jonquière qui a réalisé les travaux.

Hier, la commission scolaire a organisé un 5 à 7 pour souligner l'événement et a procédé à l'inauguration officielle en présence de plusieurs personnalités.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITEE

316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, Que
Tél.: 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Marcel RIVARD

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche
à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (no 3213).

Les lutrins boulonnés

Le combat des chefs diffusé demain

OTTAWA (PC) — MM. Pierre Trudeau, Joe Clark et Ed Broadbent s'affronteront dimanche dans un débat télévisé par tout le pays en vue des élections du 22 mai.

Six millions de personnes pourront assister à ce débat devant leur petit écran et les trois chefs politiques entendent passer une fin de semaine tranquille en attendant cette heure fatidique.

Ceux qui s'affairent le plus en vue de cet événement sont quelque 60 dirigeants des réseaux CBC, CTV et Global ainsi que leurs adjoints et les maquilleurs.

Les lutrins sur fond gris ont été boulonnés pour qu'aucun chef de parti ne puisse s'y empêtrer.

Trois reporters de la télé se demandent en attendant quel rôle ils pourront bien jouer, et s'ils ne sont pas un peu "poissons" d'avoir accepté de paraître à ce débat auquel ils ne sont pas sûrs de participer vraiment.

Les réalisateurs sont occupés à préparer une déclaration d'ouverture pour M. David Johnston, âgé de 37 ans, récemment nommé principal de l'Université McGill, qui fera office de président.

Et les standardistes s'apprêtent à répondre aux téléspectateurs qui téléphoneront pour protester qu'ils voudraient bien voir autre chose que ce débat de 20 à 22h00.

Auditoire captif

Les seuls téléspectateurs qui pourront l'éviter sont ceux qui peuvent regarder les émissions en langue française ou, par le câble, celles des Etats-Unis.

Le pontife canadien des communications, M. Marshall McLuhan, vient de déclarer, en attendant que ce débat n'aura pas grande signification. Ce que l'on dit à la télévision, à son avis, "n'a pas beaucoup d'importance parce que les gens ont l'air tellement irréels".

Cela n'empêche pas les stratèges des trois chefs d'espérer vivement que le débat leur rapportera des votes avant la dernière fin de semaine de la longue campagne électorale.

Les trois chefs sont assaillis de conseils sur la façon de s'habiller et de se tenir au cours des trois débats de trente minutes qui opposeront M. Clark à M. Broadbent, ce dernier à M. Trudeau et finalement le premier ministre à M. Clark.

Deux à la fois, les chefs seront derrière des lutrins à moins de trois pieds de distance, échangeant des flèches verbales se posant des questions, exposant leurs vues pendant que le troisième les regardera.

On compte beaucoup sur l'interaction dit le directeur administratif de la CBC, M. Peter Herndorff.

Le président, M. Johnston, prononcera quelques paroles au début, donnera à chaque chef de parti trois minutes pour faire une déclaration et comptera sur les trois journalistes présents si le débat s'enlise.

L'enjeu

Selon M. Herndorff, ces trois journalistes, MM. David Halton, 39 ans, de la CBC; Bruce Phillips, 48 ans, de CTV; et Peter Desbarats, 45 ans de Global, auront toute chance de poser des questions intelligentes.

Mais ces messieurs n'en sont pas si sûrs. Ils devaient se réunir vendredi, pour s'entendre sur les moyens de jouer un rôle plus important que celui de simple figurant.

On est généralement d'accord que M. Trudeau, le seul des trois chefs à avoir participé au premier et unique débat semblable, en 1968, doit l'emporter haut la main pour être perçu comme vainqueur.

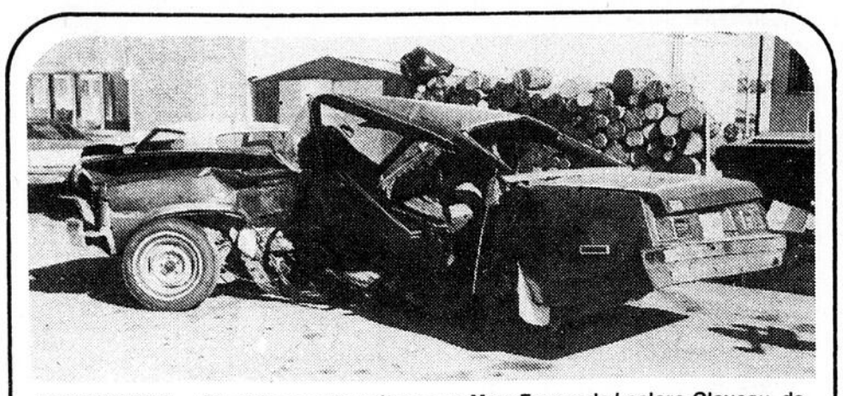
M. Trudeau a décrit l'émission de 1968 comme "ennuyante — je ne voudrais sûrement pas en imposer une autre semblable au public canadien". Il avait alors affronté durant deux heures, les anciens chefs Robert Stanfield, conservateur, T.C. Douglas, néo-démocrate, et Réal Caouette, créditiste.

S'il ne défend pas bien son dossier après 11 ans au gouvernement, ce sera un revers dans sa campagne, disent les stratèges politiques.

Les mêmes observateurs disent que M. Clark, qui a hésité à participer au débat, peut y gagner beaucoup simplement en évitant de faire des gaffes. Il aura la chance de se prononcer plus clairement sur certaines questions, de se montrer détendu et confiant, et l'avantage — obtenu par tirage — d'ouvrir et de fermer le débat.

Le seul fait de paraître à l'écran avantage M. Broadbent que l'on verra pour la première fois d'un océan à l'autre et l'on s'attend à ce qu'il ne ménage ni M. Trudeau ni M. Clark.

M. Trudeau, en attendant le débat, passe la fin de semaine avec ses trois fils. Et MM. Clark et Broadbent dans leur famille, le chef conservateur assistant aujourd'hui à un concert.



UNE VICTIME — C'est dans cette voiture que Mme Fernande Leclerc-Claveau, de La Baie, a perdu la vie dans la nuit de jeudi à vendredi.
(Photo Paulo Rousseau)

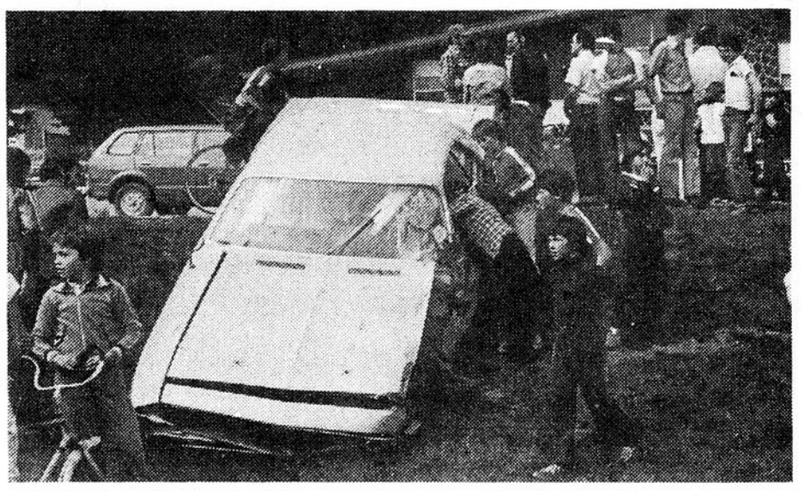
Une victime à La Baie

LA BAIE (CF) — Un accident de la circulation a fait une victime à La Baie, au cours de la nuit de vendredi.

Il s'agit de Mme Fernande Leclerc-Claveau, 53 ans, du 325, de la rue Saint-Stanislas, dans le secteur Bagotville.

L'accident est survenu vers 0h45, à l'angle Lévesque et Elgin, alors que sont venus en collision le véhicule que conduisait Mme Claveau et celui de M. Gilles Bouchard, résidant au 145, de la rue Perron, à La Baie.

M. Bouchard a subi des blessures dans l'accident, mais celles-ci ne mettent pas sa vie en danger.



COLLISION A QUATRE — Un accident de la circulation impliquant quatre véhicules a causé de légères blessures à l'un des conducteurs hier vers 16h00 sur le boulevard Sainte-Geneviève. Le conducteur blessé est M. Danny Gagnon, du 443 de la rue Sainte-Anne, à Chicoutimi. Sur la vignette, on aperçoit l'une des voitures accidentées.

Comparution

Zappia doit se décider

MONTREAL (PC) — Le président des Terrasses Zarolega, Joseph Zappia, qui dirige actuellement d'importants travaux au Zaire, devra décider d'ici vendredi prochain s'il témoignera lui-même afin de se défendre des accusations qui pèsent contre lui, ou s'il fera entendre des témoins.

Si M. Zappia n'a pu prendre cette décision plus tôt, c'est qu'il avait tenté d'attaquer la décision du magistrat, lequel avait trouvé la preuve suffisante pour le citer à son procès. Les accusations contenues dans son dossier font état de fraudes, dont le Comité organisateur des jeux olympiques aurait été la victime, et de pots-de-vin que le promoteur montréalais aurait exigé de certains entrepreneurs.

"En raison des délais importants qui se sont écoulés depuis la mise en accusation, il faut absolument qu'une décision soit prise dès le 18 mai", a déclaré le juge. Mais à cause de ses travaux au Zaire, Joseph Zappia n'était pas en Cour, vendredi, pour entendre la décision du juge, ni son avocat, Me Richard Shedley, retenu à Vancouver.



ACCIDENT — Cette photo a été prise, tard hier soir, sur les lieux de l'accident, cause du décès de deux personnes.

(Photo Karl Tremblay)

Violente collision

Deux morts à Chicoutimi

CHICOUTIMI (GD) — Deux personnes ont trouvé la mort, tard hier soir, à la suite d'une collision survenue à la hauteur du 1096 boulevard St-Paul. Trois autres personnes ont été transportées à l'Hôpital de Chicoutimi, dont deux dans un état critique. Au moment de mettre sous presse, les constables de la Sûreté de Chicoutimi ne pouvaient révéler l'identité des victimes.

Selon un policier la collision serait survenue lorsqu'une camionnette Ford circulant sur le boulevard St-Paul en direction de la route 170 a changé de voie; elle aurait alors frappé une automobile de marque Duster venant en sens inverse.

L'impact aurait été extrêmement violent puisqu'on relevait, hier soir, des traces de freinage longues d'une soixantaine de mètres; on aurait par ailleurs retrouvé des morceaux de véhicule à plusieurs mètres du lieu de l'impact.

L'intervention des pompiers de Chicoutimi a été nécessitée pour circonscrire les flammes s'étant déclarées sur l'automobile Duster.

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$1.40 par semaine

Dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	$22.00
6 mois	$42.50
1 an	$80.00
Autres régions au Canada	
6 mois	$60.00
1 an	$115.00
Pays étrangers	
6 mois	$80.00
1 an	$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

2,000 membres de la CEQ vivent dans l'insécurité

MONTREAL (PC) — La sécurité d'emploi de près de 2,000 membres de la Centrale de l'enseignement du Québec est menacée par suite de la planification à laquelle les autorités des collèges et des commissions scolaires se sont livrées au début du printemps.

Selon ce bilan préliminaire de la CEQ, il s'agit surtout d'enseignants, 1,421 des commissions scolaires et 233 des neuf cégeps dont les syndicats sont affiliés à la CEQ, qui ont reçu soit des avis de mise à pied, soit des avis de mise en disponibilité. Ces enseignants ne bénéficient pas de la sécurité d'emploi et forment les surplus de personnel.

Pour le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, il s'agit là d'une démonstration de la fragilité de la sécurité d'emploi qui n'est souvent qu'un "mythe".

Plusieurs centaines d'enseignants sont annuellement mis à pied au printemps lorsque les directions commencent à avoir une idée du nombre d'étudiants qu'ils accueilleront l'année suivante. Or, la clientèle scolaire péréclite abruptement depuis quatre ans et les surnuméraires sont les premiers à en subir les contrecoups.

M. Gaulin a profité de la remise de ce bilan sommaire à la presse pour rappeler que la sécurité d'emploi était, avec la tâche, une des grosses préoccupations des enseignants face à la négociation en cours pour le renouvellement des conventions collectives qui viennent à terme au 30 juin. Les négociations devront, estime-t-il, viser la baisse du nombre d'élèves par classe, et une meilleure définition de la tâche du personnel.

Les employés de soutien

Le président de la CEQ a également souligné que si les paramètres de sécurité sont jugés trop faibles dans le milieu enseignant, ils sont à peu près inexistants pour les employés de soutien.

M. Gaulin a, en conséquence, mis les représentants du gouvernement et des commissions scolaires en garde contre la tentation de laisser les syndicats moins nombreux de côté pour les obliger par la suite à emboîter le pas sur les plus gros.

La négociation avec les 65,000 enseignants de niveaux primaire et secondaire est actuellement dans la phase fondamentale de présentation mutuelle de textes, a dit M. Gaulin, ajoutant qu'il n'était pas question pour la CEQ de se lancer pour l'instant dans "des négociations à la pièce de clauses éparpillées dans divers chapitres avant de comprendre et de faire comprendre l'économie générale des textes en présence".

En bref, la CEQ ne veut pas brûler les étapes. M. Gaulin a également tenu à rappeler au gouvernement, plus précisément au ministre des finances, M. Jacques Parizeau, à qui il a fait parvenir une lettre, que la négociation locale n'a pas recueilli l'assentiment des syndicats qui ne sont pas d'accord avec le décret gouvernemental du 31 janvier dernier lequel implique le dossier personnel de l'enseignant.

CORRIVEAU & MARTINEAU
ARPENTEURS - GEOMETRES
Chicoutimi
247 est, rue Racine
G7H 1S4
Tél.: 549-5321
Alma
409, rue Collard
G8B 1N1
Tél.: 668-4904
Michel Corriveau, A.G.,
Serge Martineau, A.G.,

INGENIEURS-CONSEILS
HUI, GAUTHIER & Associés
424, rue Fay, Arvida
TEL.: 548-3111
RONALD HUI
ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER
ING., MSCQC, MSCG

Noël-André Gagné, C.I.A.
Tenue de livres
Impôt sur le revenu
Préparation des pales
Gestion financière
250 est, Racine, Chicoutimi 543-3844
294, de la Savoie, Jonquière 547-4379

REFLEXION
Le meilleur placement
c'est en toi-même
que tu dois le faire.
Comité des relations humaines de Musac INC

Ils plaident non coupables

D'autres motards font face à des accusations

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — En vertu de recommandations faites par la Commission d'enquête sur le crime organisé, le ministère public a déposé hier, au Palais de justice d'Alma, une kyrielle d'accusations contre six individus dont quatre sont reconnus comme membres du fameux groupe les Missiles de Saint-Gédéon.

Les quidams qui ont comparu devant le juge Lucien Larouche ont tous plaidé non coupables aux accusations portées contre eux. Un seul n'a pas comparu, il s'agit de Marcel "Polpont" Blackburn contre qui un mandat a été émis et que la police recherche depuis une semaine.

Hier, au Palais de justice d'Alma, le procureur de la Couronne, Me Robert Côté, s'est objecté à la remise en liberté des accusés et, justement, l'enquête sur remise en liberté aura lieu lundi après-midi au Palais de justice de Roberval à compter de 14h00. La date du procès sera connue à l'issue de cette séance.

Luc "Bardeau" Michaud a été le premier à comparaître. Il a plaidé non coupable à sept chefs d'accusation. Il s'agit de tentative de meurtre sur la personne de Magella Tremblay, voies de faits graves sur la même personne, voies de faits simples sur la personne de Gaétan Morel, voies de faits simples sur la personne de Gaston Dulac, voies de faits simples sur la personne de Claude Guérin, extorsion de $2,000 sur la personne de Richard Perron et voies de faits graves contre le même individu.

Pour sa part, un autre Missile, Jocelyn "Le prof" Girard a plaidé non coupable à trois chefs d'accusation. Il s'agit d'avoir causé des lésions corporelles sur la personne de Gilles Gagnon, voies de faits simples, sur la personne de Gaston Dulac et avoir causé des lésions corporelles sur la personne de Claude Guérin.

Un autre Missile, Richard "Filtreur" Poudrier a répondu non coupable sur trois chefs d'accusation. Les méfaits qui lui sont reprochés sont des voies de faits graves sur la personne de Gilles Gagnon, causé des lésions corporelles à la personne de Gaétan Morel et d'avoir braqué une arme à feu.

Pour sa part, Luc Néron a nié sa culpabilité à des accusations de voies de faits graves sur la personne de Gilles Gagnon. Il appert que Néron n'est pas un motard reconnu.

Un autre Missile Roland "Mannix" Cousineau a plaidé non coupable à des accusations de possession d'arme prohibée.

Enfin, l'individu qui est introuvable pour le moment, Marcel "Polpont" Blackburn devra répondre à deux chefs d'accusation, soit ceux d'extorsion de $2,000 sur la personne de Richard Perron et voies de faits graves également sur la personne de Richard Perron.

L'action dans tout le cadre de ce projet "Motards" se transportera donc à Roberval lundi. Les accusés sauront s'ils pourront recouvrer leur liberté en attendant leur procès.



LES UNIPISTES — Le chef de l'Union populaire, M. Henri Laberge, était de passage dans la région hier. A ses côtés: le candidat dans Lac-Saint-Jean, M. Guy Tremblay; le vice-président du parti, M. Gérard Claveau; le candidat dans Roberval, M. Raymond Archambeault. (Photo Paulo Rousseau)

Faute de candidats l'UP recommande l'annulation

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Aucun des quatre partis pancanadiens n'étant en mesure de répondre aux aspirations des Québécois, l'Union populaire recommande aux électeurs qui n'ont que ce choix, comme ceux des comtés de Jonquière et Chicoutimi, d'annuler leurs votes lors du prochain scrutin fédéral.

C'est le chef du parti, M. Henri Laberge, qui a fait cette déclaration, hier, alors qu'il donnait une conférence de presse à Chicoutimi.

On sait qu'aucun candidat de l'Union populaire ne brigue les suffrages dans Jonquière et Chicoutimi.

M. Laberge a réaffirmé que ce sont des pressions de l'organisation du Parti québécois qui ont incité les candidats de l'Union populaire de ces comtés à se désister. Une demi-douzaine de candidats avaient accepté de porter l'étendard unipiste dans Chicoutimi, tandis qu'au moins deux avaient donné leur assentiment dans Jonquière.

D'après M. Laberge, le ministre Marc-André Bédard serait intervenu directement au moins une fois.

Le seul autre cas connu du parti se trouve dans Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine où l'organisation péquiste serait intervenue de la même façon, contre l'Union populaire, mais cette fois, en faveur des conservateurs plutôt qu'à l'avantage des créditistes.

Cette attitude dont il accuse le PQ a fait redire à M. Laberge que le parti de M. René Lévesque a peur de son option et tente d'évincer un groupe qui en parle à un moment que les stratèges péquistes n'ont pas choisi.

Le leader unipiste a aussi mené une nouvelle charge contre son adversaire créditiste, qu'il a qualifié de "personnalité girouette" tout en l'accusant de ne soutenir la thèse de l'autodétermination du Québec que pour des motifs électoralistes. "Les créditistes, a-t-il dit, sont prêts à appuyer n'importe quoi si ça rapporte des votes, quitte à faire n'importe quoi au lendemain de l'élection".

M. Laberge a de nouveau présenté son parti comme une formation strictement québécoise évoluant sur la scène fédérale pour défendre les intérêts du Québec.

Son programme, élaboré en quatre points, préconise le retour au Québec du plus de pouvoirs fiscaux et politiques possibles, l'indexation des allocations gouvernementales et des salaires de même qu'une collaboration avec les organismes progressistes canadiens-anglais dans une optique de défense des droits de l'homme et des libertés individuelles.

Le comté Lac-Saint-Jean: une grenouillère électorale



laval gagnon

Circonscription du "ministre régional" — selon l'expression "régionale" consacrée — Lac-Saint-Jean se transforme rapidement à mesure qu'approche l'échéance du 22 mai, en grenouillère électorale.

En raison du prestige et de l'influence que lui confère sa fonction de ministre, et à cause de son incarnation symbolique de la présence gouvernementale et libérale dans la région, le titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, est en quelque sorte la cible numéro un des attaques des forces politiques adverses.

Le phénomène n'a rien d'inhabituel. Tous les ministres, que ce soit au plan fédéral, ou sur la scène politique québécoise, sont, à chaque élection, les symboles des grandeurs (pour le parti au pouvoir) ou des misères (pour les partis adverses) de l'action gouvernementale dans le milieu.

Cette fois-ci, cependant, le "ministre-cible" a une caractéristique originale: il détient le portefeuille d'un ministère spécialisé dans le développement régional, à une époque où on parle plus que jamais de disparités régionales, et il représente une région où le développement (régional) constitue le menu quotidien des forces vives du milieu.

Voilà de quoi alimenter la chronique politique... A cet égard, la moisson électorale dans Lac-Saint-Jean a particulièrement été abondante hier.

Une attaque néo-démocrate

En conférence de presse à Alma, le candidat néo-démocrate dans Lac-Saint-Jean, Jean-Denis Bérubé, a pratiquement consacré son intervention au seul développement régional.

Accompagné des autres candidats, au nom desquels également, il intervenait, M. Bérubé a dit vouloir "lancer le débat sur un terrain que semble fuir (son) adversaire", celui du développement régional.

Le candidat prétend que M. Lessard "a préféré se taire", "plutôt que de nous faire part de ses timides réalisations dans ce domaine", lui qui détient un ministère "qui devrait combattre avec le plus d'ardeur les inégalités régionales".

"Remerciant" le ministre de l'implantation du Centre des données fiscales, il souligne cependant que le projet n'a pas d'effets multiplicateurs au plan des emplois, comme l'auraient eu "les nombreux projets avortés visant une transformation plus poussée de l'aluminium de première fusion dans la région".

Après avoir fait la critique d'autres projets comme l'autoroute Alma-La Baie (un éléphant blanc, dit-il), le réaménagement de la zone portuaire chicoutimienne (aucun budget n'est débloqué, note-t-il) et la Donohue (un record d'attente, estime-t-il), M. Bérubé résume "à rien" le bilan de M. Lessard, et conclut en son incompétence.

Finalement, le néo-démocrate soutient que la solution se trouve "dans une politique de planification économique articulée visant à créer une société nouvelle", une société au profit de "l'ensemble de la population plutôt qu'à celui de notre "mafia" financière (...)".

Une attaque créditiste

Encore hier, le candidat créditiste dans Lac-Saint-Jean, Philippe-Auguste Bouchard, faisait une sortie dans le même sens en invitant le ministre à "se taire" ou à poser sa candidature dans le sud de l'Ontario, car un représentant "consciencieux doit respecter ses électeurs et voir aux intérêts de son comté".

Qualifiant de "lourdes pertes" pour la région les projets Ford et Alcan réalisés en Ontario, M. Bouchard opine que ce qui est "plus grave" c'est que les "travailleurs usés" auraient pu, grâce à la venue de ces deux usines de transformation de l'aluminium, réorienter leur carrière et "améliorer leur santé".

Le créditiste affirme que si le ministre était plus présent dans son comté, cela lui permettrait de juger de la maturité de la population et d'éviter "qu'on discrédite ses citoyens dans les média nationaux".

Quant à la signature de l'entente auxiliaire sur l'industrie forestière, M. Bouchard y voit là une "belle victoire" pour le Québec et son gouvernement "qui parle fort".

Attribuant les décisions du MEER à des pressions électorales, il prétend que l'attitude du ministre avant l'entente avait comme motif de "jouer la carte du Canada et non celle du Québec et de la région" comme d'ailleurs, selon lui, dans les dossiers de Ford et d'Alcan.

Finalement, le candidat explique l'attitude du ministre par la peur de "perdre le pouvoir".

Lessard s'explique

Toujours hier, le ministre Lessard devait en matinée protester des "fausses accusations" à son égard, en indiquant d'abord qu'il n'était pas vrai qu'il soit absent de son comté.

Il admet qu'en raison de ses responsabilités d'envergure canadienne, il est moins disponible que du temps où il était simple député, phénomène normal, dit-il. Toutefois, le ministre rappelle que deux personnes sont continuellement à la disposition de la population à son bureau de comté, et que deux autres effectuent un travail similaire à Ottawa.

"Le comté n'en a pas souffert", estime-t-il.

"Si être nommé ministre est si dommageable à la région, comment se fait-il que Jean-Marc Lavoie dans Chicoutimi ne cache pas ses aspirations de ce côté", conclut-il.

Quant aux projets Ford et Alcan, il rappelle les démarches qu'il a menées. "Ce n'est sûrement pas moi qui ai envoyé Alcan en Ontario", déclare-t-il, avant d'indiquer en réponse à une question, que des annonces de subventions de son ministère seront faites dans quelques jours.

Le PLQ s'implique

Pour la deuxième fois dans la campagne, le Parti libéral du Québec de la région intervient dans la campagne fédérale.

Cette fois, c'est le président du comté Lac-Saint-Jean, M. Alain Pilote qui, grosso modo, dénonce la stratégie "hypocrite" du Parti québécois particulièrement dans le comté, et invite le député Jacques Brassard à "y aller ouvertement" et ne pas se cacher derrière la "couverture" créditiste.

Clémence du tribunal pour une veuve

CHICOUTIMI (AB) — Une jeune veuve de 29 ans, mère de trois enfants, a profité de la clémence du juge de la Cour des sessions de la paix, hier, alors qu'elle devait entendre sa sentence, relative à quatre chefs d'accusation concernant des vols à l'étalage.

Notant que ces offenses méritaient la peine d'emprisonnement, le juge Bertrand Gagnon a dit prendre sa situation familiale en considération. "Ce sont vos enfants qui vous ont sauvé de cette sanction, car dans l'esprit du tribunal, votre situation mérite qu'on s'arrête plus attentivement", a noté le juge.

Ainsi, pour trois des quatre vols commis aux magasins Zellers et Miracle Mart en janvier dernier, vols de vêtements d'enfants dont les valeurs varient entre $12.99 et $332, la jeune femme devra verser des amendes totalisant $75.

Quant au vol le plus important celui de $332 qui aurait nécessité une amende considérable, le juge notait l'impossibilité financière de la prévenue à la verser. Raison pour laquelle le magistrat a accordé un sursis de sentence, pour une période de 18 mois, spécifiant bien qu'en cas de récidive, l'emprisonnement serait automatique.

Les recommandations du médiateur sont acceptées par les papetiers

CHICOUTIMI (AB) — En grève depuis sept mois, les 500 travailleurs de l'usine de papier journal à la Donohue de Clermont ont voté hier en faveur des recommandations du médiateur Robert Chagnon, et ce, dans une proportion de 76 pour cent. Quoique passablement éloigné du Lac-Saint-Jean, ce vote pourrait avoir des répercussions importantes sur les trois conflits de travail qui persistent depuis janvier dans les usines de la Donohue, Saint-Félicien à Normandin, Girardville et Saint-Thomas-Didyme, touchant 350 travailleurs.

En effet, même si le conflit à l'usine de Clermont n'était pas mené pour des raisons totalement identiques, plusieurs points s'apparente ce qui risque d'influencer largement le déroulement des négociations dans la région.

Cependant, l'indexation des salaires, un des chevaux de bataille communs aux deux endroits, a dû être délaissé à Clermont, ce qui faisait dire au président du syndicat de l'endroit, M. Normand Gagnon, que la lutte sera à reprendre sur ce point lors des prochaines négociations.

A l'exception de cet échec, le syndicat de Clermont estime avoir enregistré des gains importants, notamment sur le fonds de pension, le droit de cesser de travailler en cas de danger sans pénalité ultérieure, ainsi que sur l'inclusion d'un ajustement au coût de la vie de 14 cents au salaire horaire, sous forme d'amélioration aux bénéfices marginaux.

Le retour au travail à Clermont, ne se fera cependant pas avant que les quelque 30 employés de bureau aient également obtenu un règlement. Ces derniers sont sous le coup d'un lock-out, ayant refusé de traverser les lignes de piquetage des grévistes.

Pour sa part, le principal négociateur syndical des trois usines de la Donohue Saint-Félicien dans la région, M. Benoit Maltais, s'est refusé à extrapoler sur les répercussions positives que ce règlement pourrait entraîner dans la région, s'interrogeant plutôt sur les volontés réelles de règlement dont fera preuve la compagnie. "Chose certaine, notait-il, les gains enregistrés à Clermont sur les demandes identiques aux nôtres, devront également être accordés dans les trois usines du Lac-Saint-Jean."

gervais et associés, c.g.a.
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
RÉAL GERVAIS, C.G.A
393 EST RUE RACINE
CASE POSTALE 507
SUITE 500
CHICOUTIMI
G7H 5C8
TÉL. 545-4595

Lajoie, Laberge, Boivin & Associés Inc.,
Agence d'assurances générales
31 ouest, rue Racine, Chicoutimi, (édifice Steinberg)
549-9925

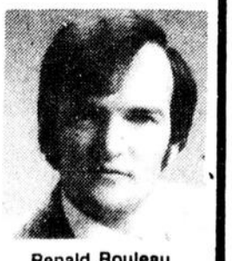

Pierre-E. Laberge C. d'A.A.


André Lajoie C. d'A.A.


Alain Lajoie C. d'A.A.


Benoit Boivin C. d'A. Ass.


Claude Lajoie C. d'A. Ass.


Renald Rouleau C. d'A. Ass.

commentaire

C'est d'abord la campagne des chefs



bertrand tremblay

Le confrère Réjean Tremblay, (oui, oui, l'ange gardien de Lafleur et des Glorieux!) avait fait scandale, dans les premiers jours de la campagne électorale, en dévoilant le résultat d'une petite enquête menée à la polyvalente Charles-Gravel, de Chicoutimi. Son texte avait fait la manchette de "La Presse".

Les réponses données par 128 étudiants de secondaire V au questionnaire soumis par le journaliste trahissaient une ignorance déconcertante de la chose politique. Ainsi, une seule étudiante a pu nommer deux des candidats du comté de Lac-Saint-Jean, dans lequel la polyvalente Charles-Gravel est située (secteur Nord de Chicoutimi). 22 membres du groupe avaient pu désigner deux ministres du cabinet Trudeau... Des étudiants avaient même mentionné Marc-André Bédard, Lucien Lessard, Jacques-Yvan Morin et même Fabien Roy.

Evidemment, les étudiants de Charles-Gravel sont aussi bien ou mal informés que leurs confrères des autres polyvalentes du Québec. D'ailleurs, un sondage fait par sept professeurs de sciences politiques de divers collèges l'a démontré quelques jours plus tard. Le décodage des réponses au questionnaire distribué, entre le 8 janvier et le premier mars, dans 20 collèges du Québec, révèle que 75 pour cent des étudiants ne savent pas le nombre de députés à l'Assemblée nationale, que 29 pour cent ignorent dans quel comté provincial ils demeurent et 42 pour cent ne connaissent même pas le nom de leur député fédéral...

J'ai la conviction que les connaissances politiques de l'ensemble des citoyens autour de la présente campagne électorale ne sont guère plus profondes... Et c'est fort compréhensible.

Jadis, les assemblées partisanes et contradictoires des candidats locaux suscitaient beaucoup d'intérêt. La presse y faisait largement écho.

Avec l'avènement de la télévision, ces rassemblements ont progressivement perdu de leur attrait. Il faut maintenant la visite d'un chef ou d'une grande vedette nationale pour en justifier l'organisation. Mais les candidats ont l'avantage de livrer leur message à domicile par le truchement de la télévision.

Mais depuis le début de la présente campagne fédérale, tous les feux des mass-media sont concentrés sur l'activité des chefs de partis, et la nouvelle loi plafonnant les dépenses électorales empêche semble-t-il les candidats dans chaque comté de transmettre leur propre programme.

Rappelez-vous le blitz étourdissant que tous les aspirants pratiquaient sur les ondes, durant les campagnes précédentes. Le public en était saturé jusqu'à l'écoeurement.

Aujourd'hui, à l'exception du candidat conservateur de Chicoutimi Jean-Marc Lavoie qui a harangué à quelques reprises les téléspectateurs, aux heures de haute cote d'écoute, on ne voit principalement que Trudeau, dans les messages publicitaires, d'abord en "coupable" de la détérioration économique (jugement défrayé par les conservateurs), puis en leader énergique s'adressant à la nation, comme le perçoivent les publicitaires du Parti libéral. Les discours de Joe Clark se résument à ce slogan: "...La Trudeaufolie, c'est fini!"

La campagne, sur le plan régional, ne s'est vraiment animée — et généralement de façon artificielle — que lors de la visite des chefs. C'est le créditopéquiste Fabien Roy qui s'est montré le plus disponible avec cinq tournées au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La région lui a paru accessible; et comme il restreint ses déplacements aux frontières du Québec, il a pu lui consacrer une attention considérable.

Les autres chefs n'ont fait qu'une présence symbolique, à une période où leur intervention n'était pas réclamée avec autant d'insistance que maintenant, dans les points chauds, notamment en Colombie-Britannique et en Ontario.

La campagne, sur le plan régional, se résume donc à des assemblées de cuisine et à du porte-à-porte. Les candidats se feront sans aucun doute plus bruyants durant la dernière semaine, mais jusqu'à maintenant, ce sont les chefs et les circonscriptions du Sud de l'Ontario et de la région métropolitaine de Toronto qui ont occupé toute la scène.

Le chef libéral est parvenu à imposer son thème de l'unité nationale malgré les efforts déployés par les néo-démocrates et par les conservateurs pour le traîner dans le champ de l'économie.

C'est sans doute ce qui a incité Joe Clark à nier aux provinces le droit à l'autodétermination, fournissant de nouvelles armes à Fabien Roy. Quant à Broadbent, il continue de privilégier les problèmes économiques. Sa forte personnalité et sa puissance de conviction ont provoqué la plus étonnante conversion, soit celle du "Toronto Star", le quotidien le plus répandu au pays.

Mais l'électorat apparaît plus confus que jamais.

parole aux lecteurs

Reste à savoir qui dit vrai

La démocratie, devenue l'église de la communauté politique a pour religion, l'obligation de voter. C'est alors qu'en période électorale, la démocratie, tout



sourire, ressemble à une fille de joie, qu'on expose à l'envie, parée d'un costume aux sept couleurs de l'arc-en-ciel et du traditionnel manteau aux éblouissantes promesses. Entourée d'amants pâmés par ses vertus, plus une multitude d'admirateurs chargés de faire l'éloge de sa pureté et de ses mérites.

Jusqu'à présent, tout est pour le meilleur dans le meilleur des mondes. Mais là ou rien ne va plus, c'est dans le choix des couleurs que doit adopter l'accoutrement démocratique. A ce niveau, comme il n'y a plus d'unité ni entente possible, le seul moyen de régler cet épineux problème est de s'en remettre au goût du peuple. Ici, commence la grande retraite électorale.

Là où s'affrontent, se déchirent, s'accusent et se dénoncent réciproquement tous les concurrents du dilemme. Puis arriver enfin le jour ou chacun, s'il veut être sauvé, devra passer par le confessionnal politique qui s'appelle l'isoloir et poser le "X" qui libère les consciences avisées.

Enfin! Une élection c'est vraiment quoi? Un procès d'Etat? Une comédie-bouffe? Un bal-masqué? Ou simplement un "quiz"?

Si c'est un procès d'Etat, c'est la seule cour où on n'exige pas l'assermentation des témoins. Si c'est une comédie-bouffe, elle est beaucoup moins drôle que tragique, à cause de ses conséquences. Si c'est un bal-masqué, la couleur du domino ne change rien aux ambi-



tions de celui qui le porte.

Si c'est un peu tout cela à la fois, ça ressemble étrangement au jeu que nous présente la télé du jeudi soir: "Qui dit vrai?" Sauf que dans le jeu politique, on ne sait jamais qui dit vrai! Parce que:

Dans le "quiz" électoral, il y a sept parti... cipants, l'animateur et le public. Les premiers déclarent s'appeler "Vérité". Il s'agit pour le public de découvrir qui dit vrai! Ce dernier pose des questions et ajoute des "X" en faveur de celui en qui il a confiance. Mais le temps écoulé, l'animateur déclare: "Que la vrai vérité se lève." Surprise! Les sept parti... cipants se lèvent en même temps, et comme personne ne veut se rasseoir, on résout le problème en prenant pour acquis que le gagnant est celui qui a accumulé le plus grand nombre de "X".

Donc, qui se croit gagnant prend le pouvoir. Mais là commence le drame, car à peine entré en chambre, il sera cité à la barre du parlementarisme.

Accusé de toute part, il devra dépenser 90% de son temps pour se défendre, ne lui laissant que 10% pour la bonne administration des affaires de l'Etat.

Le beau rôle est aux mains des membres de l'opposition, devenus les seuls protecteurs du droit et du bien public, les seuls défenseurs de la raison et de l'indigent.

Bref, c'est dans l'opposition que se retrouvent les héros prêts à tout sacrifier pour prouver que le pays est toujours mal administré.

Pourtant, attention! On accuse les hommes d'être responsables des grands bouleversements dont le monde est partout témoin. Mais la véritable cause est peut-être dans le régime qui empoisonne le milieu où chacun se débat. Là où n'y peuvent rien les plus sincèrement honnêtes, parce qu'ils sont toujours en minorité.

J.-L. Simard,
144, St-Clément,
Jonquière.

Le 8 mai.

La confusion règne dans l'électorat

C'est la question que se posent des milliers d'électeurs indécis. Celui qui veut un Canada fort, peut-il considérer l'actuel premier ministre du Canada comme étant l'homme de l'heure? Sera-t-il capable de nous faire le cadeau d'une nouvelle constitution?

Le chef du parti tory serait-il plus apte à servir la cause de l'unité canadienne? Que devons-nous attendre d'un parti qui a toujours refusé de se choisir un chef Canadien-français? La Langue de Molière serait-elle mieux défendue par les hommes de monsieur Clark, (dit "Jos Beans")?

Quant au parti de feu Réal Caouette, ce dernier, nous nous en souvenons, s'est toujours déclaré un "fédéraliste convaincu". Réal était pour "un Canada fort".

Celui qui vient de lui succéder comme chef, celui que les "P.quiou" saluent comme un souvenir, l'ami Fabien, serait-ce lui, l'homme de la situation?

"Ecce homo!" L'homme se trouvera-t-il à l'aise, lui, le séparatiste déguisé, dans les souliers d'un fédéraliste notoire?

Quant à l'attitude du premier ministre Lévesque je ne la comprends pas très bien. Lui, qui a toujours dit que les députés du Québec qui siègent à Ottawa, "ce sont des déracinés". Comment expliquer l'appui qu'il accorde à des candidats qui aspirent à remplacer ces déracinés? Les nouveaux venus, eux, seraient-ils autrement que ceux qu'ils veulent déloger? Et, si ces candidats se faisaient élire, pouvons-nous croire qu'ils accepteront, de plein gré, à laisser leur siège de député lorsque sera venue l'heure de la séparation (si séparation il y a)?

Ce qui m'intrigue le plus, ce sont les tours d'acrobaties de monsieur Lévesque. Lui qui déclare vouloir instaurer "La sociale-démocratie" au Québec, comment peut-il, sans se rendre ridicule appuyer des candidats qui "disent vouloir" le Crédit social?

"Socialisme et Crédit social sont des termes contradictoires" (voir: catholicisme et Crédit social, par G.-H. Lévesque, O.P).

Il nous reste le Parti socialiste de Ed Broadbent. Le parti qui se nomme NPD, pour que nous ayons moins peur. Mais! "Yé ti" assez bon ce cher monsieur Broadbent! "Yi" veut que tous les Canadiens soient les propriétaires de leur maison.

Un instant! Assez, c'est assez! Nous prend-il pour des imbéciles? Le socialisme ne veut pas rendre le monde propriétaire, au contraire, c'est la suppression de toute propriété privée. Et, même avec la bénédiction d'un digne Prélat d'honneur, le socialisme reste une doctrine condamnée par l'Eglise.

Monsieur le curé, depuis quand combattons-nous une injustice faite à des individus en pénalisant toute la collectivité? Parce que les lois ne favorisent pas l'accès à la propriété, devons-nous accorder notre appui à une formation politique qui vise à supprimer toute propriété individuelle?

Maurice Bergeron,
1168, Mgr-Racine,
Chicoutimi.

Le 10 mai.



On ne comprend pas la satire

M. Rock Proulx,
348, Bégin,
Arvida.

J'étais incrédule, j'ai lu, relu, "rerelu" votre lettre, ne sachant si je devais rire ou pleurer. Puis, je me suis mis à chialer comme un môme. Non mais, qui est-ce qui m'a foutu un pareil Béotien, un pareil tordu?

Pour ne rien vous cacher, pour tout vous expliquer de A jusqu'à Z, j'avais trouvé la lettre de Maurice Bergeron au sujet des Vietnamiens d'une telle lâcheté, d'une telle sauvagerie, si méchante, si bête, si hypocrite, si stupide, d'une telle étroitesse d'esprit, à l'encontre de toute solidarité humaine, que le seul qualificatif qui convienne et qui résume ceux qui précèdent est: c'est catholique.

Afin de vous aider à comprendre, je vais tenter d'être clair, simple, précis et moins épais que vous, tout en restant subtil. Prenons un exemple. Un tout jeune enfant arrive à son père en faisant une crise d'hystérie et lui explique de peine et de misère que le bonhomme sept heures lui court après. Le père peut dire à l'enfant: "attends un peu, je vais aller chercher mon fusil et je vais te l'organiser, moi". Cette attitude pourrait paraître dans les circonstances plus convaincante qu'une savante dissertation sur les mythes. J'ai trouvé la lettre de Maurice Bergeron d'un infantilisme si méchant, si borné que je suis allé chercher le fusil de mon exemple. Si vous ne comprenez pas encore, je vous ferai un dessin.

Les plus perspicaces (je veux dire les moins épais, les moins stupides et les moins sots) auront compris que je suis athée et que n'étant pas catholique, je suis un non violent. Je suis un pacifique pacifiste. Seulement un peu tête de cochon et un peu fort en gueule. Mais quand je lis des ordures méchantes comme celles que nous devons à la bigoterie de Maurice Bergeron, je me convertis temporairement illico. Et je deviens alors d'une ferveur tout "charismatique" qui devrait me valoir la canonisation avant ma mort si ce n'était de la négligence de l'Eglise.

Si j'ai choisi l'ironie, ce n'est pas que le sujet s'y prête et de loin. La misère humaine est loin d'être drôle. J'avais simplement surestimé l'intelligence et sous-estimé la stupidité, la sottise et l'imbécil[illegible] de certains. Je ne le crois pas encore.

Gaston Trudel,
905, ave. Pointe-Scott,
Roberval.

Le 3 mai.

Vivre vaut le coût

Bonjour! Je suis heureuse de vous faire part de quelques instants de ma grande aventure: ma vie.

Je dois vous dire que celle-ci a pris un tout autre tournant, il y a de cela un peu plus d'un an. Je pris un chemin bien différent, lorsque j'ouvris ma porte à deux policiers qui m'annonçaient que mon ami (mon futur mari) venait de se faire tuer dans un accident d'automobile. A ce moment je sentis mon coeur se déchirer, mes larmes étaient de sang. En une fraction de seconde, je vis s'effondrer de merveilleux projets et un avenir certain. Le grand bonheur que je vivais était là devant moi: dans une tombe, éteint à tout jamais. Dire que quarante jours plus tard, nous devions nous unir pour la vie! Tout mon être hurlait de douleur. Ma gorge s'étranglait lorsque je pensait à toute cette vie envolée. Est-ce que ça vaut la peine de vivre?

Et cet enfant, là, dans mes tripes, celui que nous étions si heureux d'attendre et tellement impatients de connaître, notre enfant: que deviendrait-il sans père? Que deviendrons-nous? Pour un instant de bonheur, faut-il payer toute une vie de peine et d'ennui? Cela vaut-il la peine de vivre?

Aujourd'hui, je demeure dans un petit logement, au sous-sol chez mes parents. Ca fait chaud au coeur de les savoir là. C'est bien grâce à tous ceux qui m'entourent si je suis ici aujourd'hui. Jamais je n'aurais cru pouvoir survivre à toute cette douleur. Je crois que je n'avais plus le goût de rien...

Cette existence que je pensais maudite et injuste, m'a donné une merveilleuse petite fille qui a présentement six mois. C'est mon rayon de soleil, mon sourire de chaque jour. Actuellement, on ne vit pas tellement riche, mais, avec l'aide sociale $377 par mois) et l'allocution familiale ($17) que je reçois mensuellement, en s'arrachant la vie, je finis par rencontrer tous nos termes.

Quand j'ai terminé de payer: le loyer, l'épicerie du mois, les médicaments (surtout pour la petite, elle est souvent malade), le téléphone, les quelques dettes, et toutes les petites choses qui s'ajoutent en cours de route, je vous jure qu'il ne faut pas que je pense aux sorties ou à toutes folies si minimes soient-elles. Mais quand même, j'adore tellement ce petit être fait de notre chair, que pour ma fille, maintenant je peux dire: QUE CA VAUT VRAIMENT LE COUT DE VIVRE.

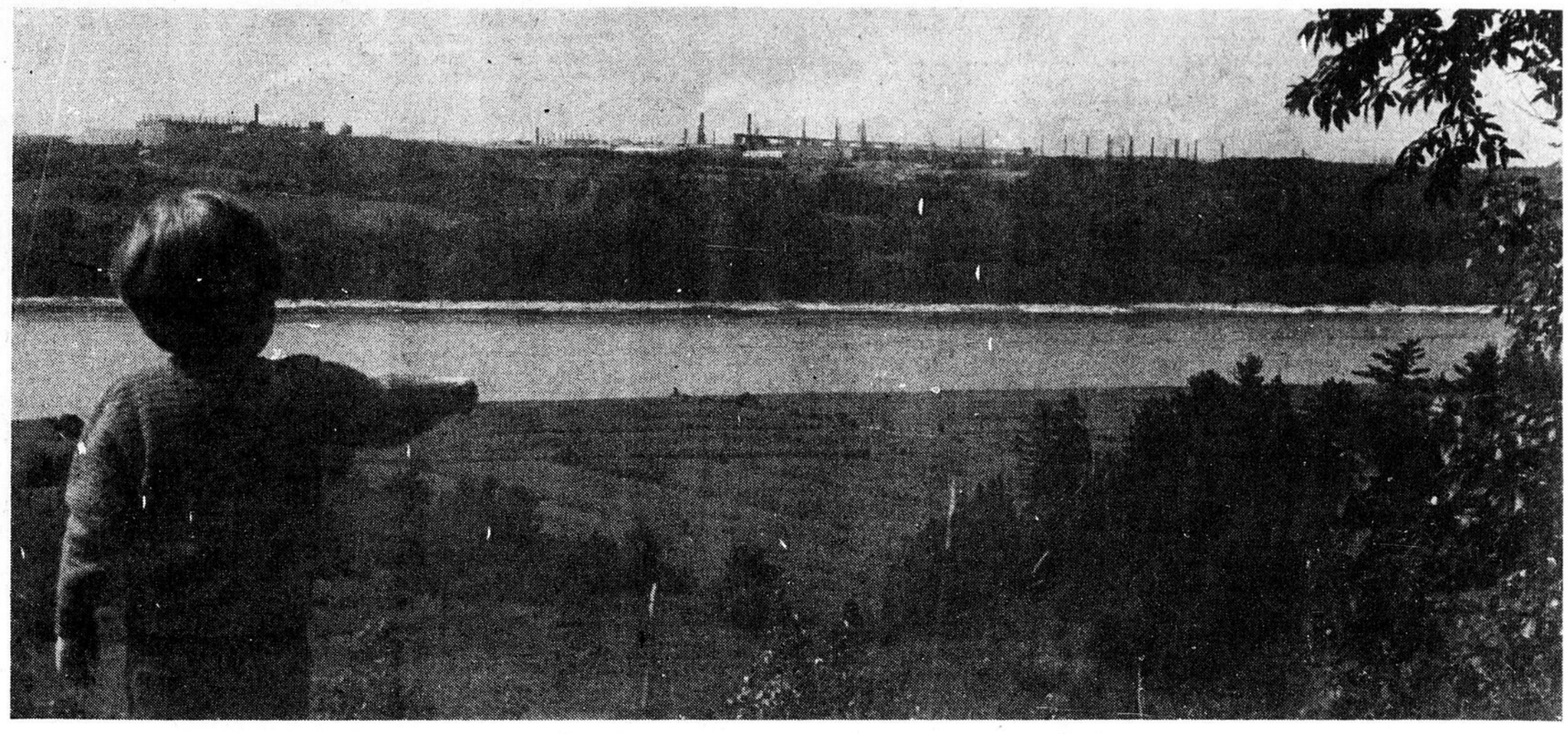
Maman Jo,
Jonquière.

Le 9 mai.

dossiers

L'économie régionale est une énigme

Les économistes Paul Prévost et Adam Lapointe, professeurs à l'Université du Québec à Chicoutimi, ont étudié, en collaboration avec Jeanne Leblanc-Bouchard, agent de recherche, les aspects culturels de l'entrepreneurship au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous présentons, en dossier, l'essence de ce travail publié cette semaine.



Comme on le sait, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est considérée parmi les régions-ressources de la province de Québec. Les richesses naturelles qui la composent sont nombreuses. La forêt, les terres fertiles pour l'agriculture, l'eau pour l'énergie électrique et les attraits naturels constituent ses principales richesses. Relativement bien dotée grâce aux ressources dont elle dispose, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait par conséquent être en situation favorable en exploitant au maximum ses richesses.

Néanmoins, tel n'est pas le cas. La région souffre considérablement, compte tenu de sa situation géographique peu favorable. Très éloignée des grands centres urbains où l'activité économique se concentre, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est aux prises avec de grandes difficultés qui se traduisent par une déficience au niveau des échanges et par conséquent, un taux de chômage très élevé.

Malheureusement, cette situation peu souhaitable est loin de s'améliorer. Au contraire, à mesure que le temps avance, la situation se détériore. L'arrivée en masse d'individus (hommes ou femmes) sur le marché du travail contribue de plus en plus à élargir le nombre d'individus sans travail; ce qui accentue davantage l'exode vers les grands centres urbains et alourdit de façon notable le fardeau des dirigeants en place.

Des solutions appropriées aux différents problèmes actuels doivent donc, de toute urgence, être mises de l'avant. Le chômage chronique auquel nous faisons face, est sans contredit le problème le plus important à résoudre car il est celui qui influe sur toute une gamme d'activités.

Dans une région comme la nôtre, l'activité entrepreneuriale semble sous-représentée par rapport à l'ensemble québécois. En effet, le nombre toujours plus élevé d'incorporations qu'on enregistre chaque année, ne suffit pas à maintenir une activité économique saine.

Suite à ces constatations, plusieurs questions surgissent. Celqui retient en premier lieu notre attention est sans doute: Comment arriver à remédier aux problèmes, entre autres, celui du chômage, par le biais de la nouvelle entreprise en tenant compte des insuccès des politiques dans le passé? De plus, doit-on diriger nos efforts sur une autre forme d'entreprise, c'est-à-dire celle de type coopératif?

Quelques constatations

1) Le nombre absolu d'entreprises fondées depuis 1965, a plus que triplé sur une période de dix ans, soit le même résultat qu'on a enregistré au Québec.

2) Le taux de croissance enregistré par deux ans est supérieur pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, par rapport au Québec.

3) En proportion, depuis 1965, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean détient un pourcentage entre 1.38% et 2.63% d'entreprises fondées par rapport au Québec, soit un pourcentage inférieur au taux de population qu'il occupe dans le Québec, qui est d'environ 4.3%.

4) La sous-région du Saguenay est celle où l'on enregistre le plus grand nombre d'entreprises nouvelles créées ainsi que le plus fort pourcentage à chaque année.

5) Les secteurs les plus importants où l'on compte à chaque année un taux d'incorporation élevé sont, par ordre, les services socio-culturels commerciaux et personnels, le secteur commercial, le secteur des finances, assurances et affaires immobilières, le secteur des bâtiments et travaux publics, l'industrie manufacturière et enfin le secteur des transports, communications et autres services publics.

6) Les autres secteurs notamment ceux de l'agriculture, sylviculture, chasse et pêche, mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole, l'administration publique et défense, activités indéterminées et imprécises représentent un très faible pourcentage des entreprises fondées soit moins de 3%.

7) L'activité entrepreneuriale du Saguenay-Lac-Saint-Jean se différe quelque peu de celle qu'on rencontre pour l'ensemble du Québec. Cette différence provient surtout au niveau de l'importance qu'on doit accorder à chacun des secteurs dans l'activité entrepreneuriale.

8) Au chapitre des échecs, le pourcentage d'échecs varie à chaque année. On comptabilise en moyenne 4.13%, d'échecs pour la période d'étude. Par ailleurs, depuis 1973, le pourcentage d'échecs se situe nettement en-deçà de cette moyenne; ce qui marque un point favorable pour la région.

C'est en somme les points majeurs qu'on observe au niveau de l'activité entrepreneuriale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Faible croissance

Depuis 1965, le nombre absolu d entreprises fondées au Saguenay-Lac-Saint-Jean a plus que triplé sur une période de dix ans, soit le même résultat qu'on a constaté pour la province de Québec. De 103 entreprises nouvelles, on comptait en 1965, ce nombre représente 325 entreprises en 1975.

On observe en moyenne pour la période d'étude, **un taux de croissance d'environ 32.7% pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean.**

En 1973, on enregistre la plus forte augmentation sur deux ans, soit de 122%. Le taux de croissance du Saguenay-Lac-St-Jean fluctue donc de façon appréciable.

En ce qui a trait à **l'ensemble du Québec,** on note de moins fortes fluctuations dans le taux de croissance. Contrairement à la région du Saguenay-Lac-St-Jean, on ne souligne aucun taux négatif, et de plus, au terme du taux de croissance moyen pour ces années, on comptabilise un **taux inférieur à celui du Saguenay-Lac-St-Jean soit de 28.5%.**

Néanmoins, malgré un taux de croissance moyen plus élevé pour le Saguenay-Lac-St-Jean, il n'en demeure pas moins qu'en proportion, nous conservons une très faible part des entreprises nouvelles créées à chaque année au Québec.

En 1965, 2.3% des entreprises totales fondées au Québec sont localisées au Saguenay-Lac-St-Jean. Sur une période de dix ans, on a enregistré quelques variations, mais il n'a jamais été supérieur à 2.6%. Nous comptons donc parmi les régions marginales du Québec au niveau de la localisation des entreprises.

Ainsi, même si en nombre absolu, on enregistre une augmentation à chaque année, au Saguenay-Lac-St-Jean, ainsi qu'au Québec, nous n'arrivons pas à détenir une part de plus en plus grande au niveau de la création des entreprises québécoises. Avec une proportion d'environ **2.3%** d'entreprises fondées au SLSJ par rapport à l'ensemble québécois en 1975, nous ne parvenons pas à égaliser le pourcentage de population du Saguenay-Lac-St-Jean **par rapport à l'ensemble québécois qui s'établit à 4.3%** en 1976, soit le même taux depuis 1971.

En raison de cette insuffisance enregistrée au niveau du nombre d'incorporations au Saguenay-Lac-St-Jean, on peut affirmer sans se tromper que l'activité entrepreneuriale au Saguenay-Lac-St-Jean ne représente pas à juste part la région du SLSJ, par rapport à l'ensemble québécois. D'ailleurs, force nous est de constater, que l'écart qui existe entre notre région et le reste du Québec se maintient toujours et a même tendance à s'élever en raison des fluctuations à la baisse enregistrées au niveau de notre part québécoise depuis 1973.

Malheureusement, la position ainsi décrite qu'occupe la région du Saguenay-Lac-St-Jean, dans l'ensemble québécois en ce qui a trait à l'activité entrepreneuriale est loin de s'améliorer surtout si les dispositions nécessaires ne sont pas engagées. Par conséquent, aussi longtemps que le problème auquel nous devons faire face n'aura pas de remède efficace, nous ne devrons pas nous surprendre de voir un fort pourcentage de gens en quête d'un emploi, quitter notre région.

Grave anomalie

On a constaté **que le nombre d'entrepreneurs au Saguenay-Lac-St-Jean est loin d'être en déclin et ce** malgré **les quelques fluctuations** qu'on y **trouve. En proportion,** il détient **toujours le même** pourcentage **des entreprises fondées** par **rapport** à l'**ensemble** du Québec. Cependant, **le pourcentage** ainsi enregistré, **demeure** inférieur **à notre pourcentage de population qu'on détient dans** l'ensemble québécois. **De cette** façon, **l'activité entrepreneuriale du** Saguenay-Lac-St-Jean **est loin d'**être représentative **au niveau de** l'ensemble du Québec. **L'écart** ainsi **observé continue graduellement sa course.** Par conséquent, cette anomalie est loin d'être favorable pour notre région. **C'est pourquoi nous arrivons à nous demander si effectivement la région a en main toutes les caractéristiques nécessaires pour promouvoir l'activité entrepreneuriale.**

Cette question mérite une attention toute spéciale. Nous savons que notre région est située très loin des grands centres urbains, ce qui lui confère un statut particulier. Les gens qui y habitent développent **une mentalité différente** de ceux **qui sont à proximité des grands centres,** qui se traduit entre autres, par une **méfiance vis-à-vis l'entrepreneur.**

Définissant l'entrepreneur comme un être imprégné d'une idéologie individuelle, qui accepte des risques très élevés et qui agit du côté du développement; l'entrepreneur de type individuel aura donc peu de chances de succès, à cause, d'une part, des caractéristiques qu'il possède et, d'autre part, de la mentalité collective qui prévaut dans une région comme la nôtre. L'entrepreneur individuel sera donc remplacé par un autre type d'entrepreneur, celui à caractère collectif, **qu'on surnomme le coopérateur.**

Il faut agir

La population régionale est peut-être méfiante vis-à-vis l'entrepreneur tel que nous le définissons, c'est-à-dire un type imprégné d'une idéologie individuelle, qui accepte des risques très élevés et qui agit du côté du développement plutôt que du fonctionnement. **La méfiance de cette population se traduit donc par un rejet de celui-ci au niveau de la collectivité.**

Or, dans toute politique de développement régional, on se doit de tenir compte des obstacles qui peuvent empêcher un tel développement. **Dans le cas présent, même si les politiques visent à promouvoir l'entrepreneurship, de type individuel, elles risquent une fois de plus de devenir inefficaces.**

C'est donc pour éviter autant que possible cette inefficacité que nous devons agir.

Mgr Savard se souvient

Le célèbre écrivain Félix-Antoine Savard, ce fils de Chicoutimi qui a étudié et enseigné au séminaire, est devenu le deuxième récipiendaire d'un doctorat honorifique décerné par l'Université du Québec à Chicoutimi. Voici quelques extraits de l'allocution prononcée, à cette occasion, par l'auteur de "Menaud, maître dra-veur".

(...) Vous rajeunissez un vieil homme de 82 ans passés. Que de souvenirs se sont mis à revivre depuis l'heureux temps où ma douce mère Geneviève-Ida Gosselin m'endormait en chantant *C'est la reine Blanche*, où ma grand-mère Flavie Racine-Savard, coiffée de son large chapeau de paille, m'apparaissait comme un beau tourne-soleil dans le potager où je la suivais en mangeant des gadelles, depuis les heureux jours où, à l'âge de 10 ans, je suivais mon père et le vieux guide Mas Dufour dans l'immense forêt qui va du beau grand lac Brébeuf jusqu'à la ligne du Serpent en Charlevoix, c'est-à-dire jusqu'au pays qui deviendrait plus tard celui qu'on appelle aujourd'hui le pays de Menaud.

Et combien de morts très chers se sont levés dans ma mémoire: les Maristes qui furent mes premiers maîtres, et plus tard, les nobles Seigneurs du Séminaire: les Lapointe, les Duchesne, les Lemieux, les Bluteau, les Laliberté, auxquels il me plaît d'ajouter vos noms, cher Mgr Melançon qui m'écrivez encore et vous, cher Mgr Victor Tremblay, le héraut des vieillards fondateurs de ce Royaume et celui qu'on doit saluer comme le noble Père de son inoubliable histoire.

Nulle part, plus que dans notre cher Saguenay, ce que Louis Hémon a appelé les voix du Québec n'ont parlé, chanté, revendiqué avec une telle pureté. Gloire à vous tous, les vivants et les morts! (...)

(...) Je viens de terminer un second livre que j'ai intitulé *Le Carnet du soir intérieur*. Il est fait de jongleries sur les thèmes qui me sont familiers et même sacrés. Puis, si Dieu me le permet, j'écrirai mes souvenirs d'enfance et de jeunesse. Enfance et jeunesse vécues dans le beau Royaume du Saguenay, puis dans ce Charlevoix où j'ai passé ma vie entre deux routes: celle du grand fleuve et celle de l'immense et belle nature dont Menaud défendit la liberté.

J'aime à évoquer l'époque ancienne, laquelle, malgré ses misères, me semble avoir été plus calme, plus heureuse que celle d'aujourd'hui. Je vis donc beaucoup dans le passé. J'ai fait mienne cette parole de saint Etienne, premier roi de Hongrie, qui disait à son fils Emeric: "Préserve tout ce qui est Hongrois et n'oublie jamais que, sans son passé, une nation n'a point d'avenir". Le passé qu'on oublie, qu'on renie hélas, dans les écoles, le passé de la grande et sainte tradition! (...)

Maria Chapdelaine

Un jour Maria Chapdelaine me frappa au coeur. J'écoutai les voix du Québec; et ce fut bientôt la jeunesse de Menaud et ce que j'avais vu de misères à la "drave" et dans les chantiers. Et plus tard, tout pénétré d'amour pour le grand destin de notre peuple, j'écrivis ce livre. Je sentais que la possession de la terre de son pays est, pour l'homme, nécessaire à sa liberté. Je vivais donc dans l'épopée de notre Histoire. Plus tard, ce fut *L'Abatis* et le temps que je passai avec les faiseurs de terre en Abitibi. Puis, ce fut *La Minuit* où je mis le matérialisme en présence de la mort. Que pouvait-il pour l'homme qui va mourir?

Puis, je publiai *Le Barachois, St-Martin et le Pauvre, La Folle, La Dalle des Morts* que j'écrivis avec un amour extrême. L'épopée des nôtres! La grande Saga de l'est à l'ouest du pays!

J'aurai vécu une civilisation qui avait ses misères, mais qui était toute de douceur et faite de la triple soumission de l'âme de Dieu, du corps à l'âme et de l'expédient au principe. J'ai rencontré chez les humbles et les petits des êtres merveilleux, chez les Mères surtout.

Plus tard, profondément attaché aux traditions populaires de mon pays, j'ai travaillé dans le Québec, en Acadie, à la recherche, avec le cher ami Lacourcière, de chansons, de contes et de légendes. J'avais connu le très grand canadien Marius Barbeau. Il m'avait fait un bien extraordinaire et appris la richesse de nos traditions. Que de choses, que d'événements je pourrais raconter! (...)

On manque de spiritualité

(...) On essaye, en certains milieux, de bâtir une civilisation non chrétienne. Le matérialisme d'aujourd'hui comporte de très graves dangers. L'horizon politique est plein de menaces. Nous vivons sous le signe des fusées de la mort. Les problèmes de la religion sont angoissants. Le Christ est encore en agonie, comme disait Pascal.

Ce Canada jadis apostolique, ces fils de vieille France, que deviendront-ils? *A qui irons-nous, Seigneur?* A Marx, à Lénine, au communisme athée? Au nom de l'âme, non!

Ce grand, ce beau pays hérité de nos pères, c'est de spiritualité qu'il a vitalement besoin. Responsabilité des éducateurs, des écrivains!

J'écrivais tout récemment à un jeune compatriote:

Mon frère que je vois inquiet, troublé, un peu perdu, cherchant des raisons de vivre dans l'ordre et la paix, si les conseils d'un vieillard peuvent être de quelque secours, voici.

Ne vous laissez pas séduire par certaines de nos modes actuelles. Elles sont éphémères autant que tyranniques. Restez libre de coeur et d'esprit. Fréquentez les doux et les pacifiques, les sages.

Ainsi, dûment purifié d'âme et d'intention, prenez, dès la prochaine bonne chance, le chemin de la grande nature, celle que Dieu a faite avec nombre, poids et mesure, celle que les hommes n'ont pas encore polluée.

Dans les grands bois de notre pays, nombreux sont les sentiers libres et intimes où règnent encore la paix et cette solitude dont saint Bernard disait qu'elle était béatifique: *sola beatitudo*. (...)

(...) Dans cet incommensurable laboratoire végétal où il y a échanges, collaboration, complémentarité, génie authentique et très exactement fidèle à l'idée exemplaire en Dieu, la moindre plante, la plus humble conduit l'intelligence de l'homme non seulement à la science et à la poésie, mais à l'esprit de sagesse, mais à l'action de grâce, mais à la paix tranquille et accordée dans l'ordre et l'amour.

Et vous voici maintenant, loin des vociférations de la route, vous voici cueillant les symboles fraternels et contemplant cet harmonieux sapin des bois et ces hautes épinettes jaculatoires et marchant à pas religieux sur ces mousses ou tapis brodés de blancs lichens, vous voilà libre enfin parmi cette création innocente et suggestive qui vous regarde et attend de vous le cantique de louange et de bénédiction.

Et c'est ainsi que, de tant d'êtres concertants, revenu calme, heureux et raccordé, vous chanterez à vos frères le bonheur de l'ordre de l'hymne de la réconciliation.



Le recteur Gérard Arguin présente le doctorat à Mgr Savard en présence du président Gilles Boulet, de l'Université du Québec.
Photo Jacques Desbiens

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Les fleurs ou Lafleur

Quand il y a de l'argent dans l'air, la physionomie des gens change rapidement...

Autrement dit, il y en a qui seraient capables de vendre leur mère.

Quand il y a du sport dans l'air, surtout du hockey, le faciès de bien des hommes change tout autant.

Autrement dit, ils s'en trouvent qui seraient capables d'être de mauvaise humeur toute une soirée s'ils se voyaient dans l'obligation de fermer le téléviseur durant un match de hockey, surtout un match de série finale de la Ligue nationale, parce que leur tendre épouse a décidé de recevoir belle-maman...

Or donc, comme l'écrirait si bien un de mes confrères, le dilemme est posé!

Demain, dimanche, à 16h00, aura lieu le premier de la série Montréal-New York. Et demain dimanche, ce sera la Fête des Mères. Qui aura le dessus: des fleurs ou de Lafleur?

Futur prêtre ordonné diacre

Ce soir, en la chapelle des Soeurs Antoniennes de Marie, à Chicoutimi, l'évêque démissionnaire du diocèse de Chicoutimi, Mgr Marius Paré, présidera ce qui sera probablement sa dernière ordination.

Ce sera celle, au diaconat, d'André Boudreault, fils du couple Stanley Boudreault, de Desbiens.

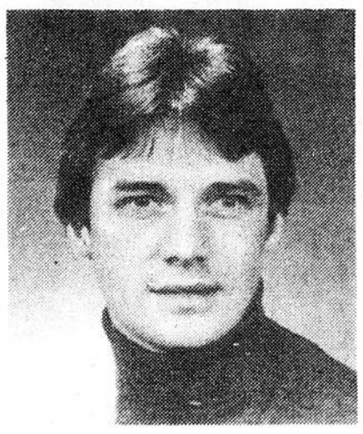
Le futur prêtre André Boudreault, qui termine actuellement ses études en théologie, a notamment exercé un travail pastoral pendant plusieurs mois à la paroisse Saint-Dominique, de Jonquière.

Antiquités québécoises

Faire connaître et apprécier les antiquités québécoises, enlever la crainte aux antiquaires et permettre aux participants de juger par eux-mêmes de la valeur et de l'authenticité d'un meuble ancien, tels sont les objectifs d'un cours sur les antiquités québécoises donné par l'Association saguenéenne des amateurs d'antiquités qui aura lieu de vendredi à dimanche prochain.

Ce cours se donnera au chalet du parc Rosaire-Gauthier, sur la rue Bégin, de Chicoutimi. Tout le monde est admis, surtout les gens qui ont à coeur la conservation du patrimoine.

Il reste encore quelques inscriptions possibles et on peut obtenir, à ce sujet, des informations supplémentaires, en communiquant à: 549-5169.



Délégué à Atlanta

Alain Blais, ingénieur de Jonquière, vient d'être choisi par le ministère de l'Industrie et du Commerce, pour accompagner la mission québécoise sur les énergies nouvelles, du 28 mai au 2 juin prochain, aux Etats-Unis.

Cette mission, qui regroupe les spécialistes et fabricants québécois dans le domaine de l'énergie solaire, participera au congrès international Solar Energy Society à Atlanta, mettant en présence plus de 500 délégués représentant plus de 80 pays.

La mission visitera également deux usines de fabrication de capteurs solaires à Rockville et Cleveland, le Centre de recherches de l'Ohio et plusieurs installations solaires.



Cela semble un bon succès

Ce n'est pas dit clairement dans la critique de Martial Dassylva, publiée dans l'édition de jeudi de La Presse, mais il semble que la pièce "Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire", une adaptation du roman du même nom écrit par Bertrand-B. Leblanc et mettant en vedette nul autre que Gilles Pelletier, connaît un grand succès dans la Métropole.

Dassylva écrit, entre autres considérations: "Ecrit dans un langage réaliste, pas recherché pour deux sous mais rempli d'archaïsmes qu'on n'entend plus maintenant que dans la bouche de nos parents, le texte de Bertrand Leblanc constitue un témoignage éloquent, souvent émouvant et sans prétention sur un homme, sur un milieu et sur une époque révolue".

Mais pourquoi parler ici d'une pièce théâtrale jouée à Montréal? Parce que Bertrand-B. Leblanc, c'est nul autre que le directeur général du Conseil économique d'Alma...

Pour ceux qui auront l'occasion ces jours prochains de se rendre à Montréal, ils pourront toujours aller assister à une représentation de la pièce au programme de la salle Fred-Barry, du théâtre Denise-Pelletier.

Il y en a qui ont bien hâte de voir cette pièce à l'affiche d'une salle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cela devrait être assez facile, d'autant plus que la pièce n'a qu'un seul comédien, Pelletier qui, dans le personnage d'Ovide Leblanc, interprète le rôle "avec la façon de la bonhomie et l'énergie qu'on lui connaît".

La Semaine de l'environnement

Dans plusieurs municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se déroule à cette époque-ci de l'année une semaine de l'environnement.

Saint-Honoré connaîtra la sienne à compter de lundi prochain sous le thème "Je vis en harmonie".

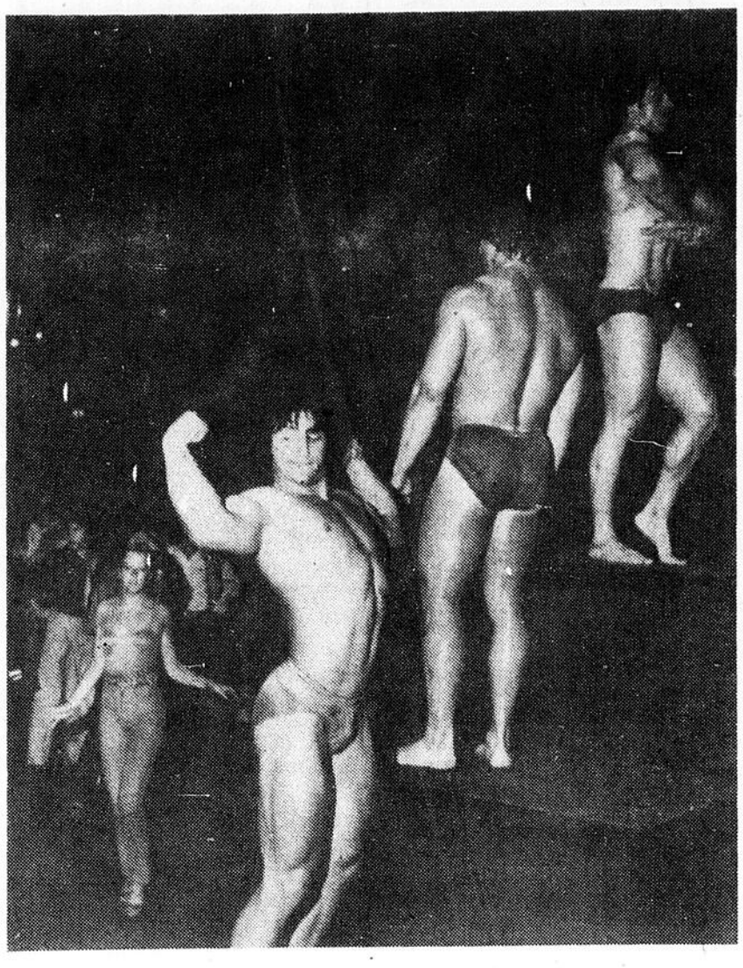
Plusieurs activités sont au programme, dont une cueillette de déchets prévue pour jeudi et la plantation d'arbres qui s'effectuera le lendemain.

Evidemment, on s'attend à ce que toute la population fasse de cette semaine une occasion unique de collaborer avec ses organisateurs.

Consultations de l'UQAC

Dans le cadre de sa tournée de consultations relatives au plan triennal de développement 1979-82, la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est rendue à Saint-Félicien jeudi, et à Alma, lundi.

Elle recueillera les suggestions de personnes et d'organismes intéressés à l'avenir de l'Université régionale à La Malbaie, le 24 mai, à Sept-Iles, le lendemain, puis à Chicoutimi, le 28, au Collège de Jonquière, le 29 mai, et enfin à l'école polyvalente de La Baie, le 30 mai.



Les muscles vont à la discothèque

Comme dans bien d'autres choses, il y a une nouvelle mode à New York et il semble que ce soit la discothèque du nom de Xenon qui en est à l'origine.

Au son de la musique disco et devant les danseurs endiablés, ce ne sont pas des danseuses au décolleté plongeant et à la jupe longuement fendue qui font le spectacle. Ce sont des culturistes qui paradent leurs muscles tant et si longtemps "travaillés" qu'on sait ce que cela donne...

Les étudiants aussi y sont

Cette semaine, les étudiants et les professeurs du cours en techniques infirmières au Cegep de Chicoutimi, ont résolu de donner un coup de main au comité de bénévoles s'occupant d'amasser des fonds pour combattre la sclérose en plaques.

Enseignants et collégiens se chargent d'offrir l'oeillet de la campagne dans les deux centres commerciaux de Chicoutimi.

Cette cueillette publique de fonds pour la recherche médicale se termine demain.



Mgr Pedneault, le grand patron

Depuis que Rome a accepté la démission de Mgr Marius Paré, c'est son ancien auxiliaire, Mgr Roch Pedneault, qui a été désigné par le chapitre diocésain, l'autorité suprême du diocèse, jusqu'à l'intronisation officielle du nouvel évêque, Mgr Jean-Guy Couture, le 5 juin.

Cette précision corrigera sans doute la fausse impression laissée lorsque nous avons mentionné, dans cette page, que Mgr Roch Pedneault était devenu "vicaire capitulaire".

Il n'est évidemment plus évêque auxiliaire, puisqu'il n'y a plus d'évêques dans le diocèse.

Il appartiendra à Mgr Couture de déterminer le rôle qu'aura à jouer Mgr Pedneault, après le 5 juin... Jusqu'à cette date, Mgr Pedneault administre le diocèse et c'est à sa demande que Mgr Paré a présidé les dernières cérémonies de confirmation.

Alfred Hamel vous sollicite

Touché par la situation d'une de ses concitoyennes, Gilaine D.-Gagnon, qui souffre de la maladie du Crohn depuis vingt ans, le nouveau président de Québecair, Alfred Hamel, préside présentement à la campagne de souscriptions en faveur de la Fondation canadienne pour l'iléite (Crohn) et la colite ulcéreuse qui défraie la recherche autour de ces deux maladies.

aujourd'hui

Il y a 109 ans aujourd'hui, **le 12 mai 1870,** était paraphée la loi constitutive de la province du Manitoba. **Le Dominion avait versé $11 millions** à la Compagnie de la Baie d'Hudson **pour acquérir les 400,000 km carrés** nécessaires. Un article de la loi prévoyait **l'égalité du français et de l'anglais** devant les tribunaux et l'Assemblée législative de la province mais, **en 1890, on jugea que ça ne valait pas la peine et on abolit les droits du français.**

1977 — Une rupture d'oléoduc et un incendie réduisent de **plus de moitié la production saoudienne de pétrole.**

1975 — Washington annonce que **les Khmers rouges ont arraisonné le cargo américain Mayaguez** à 100 km des côtes cambodgiennes.

1972 — Les Etats-Unis annoncent que le minage de ports vietnamiens est **"effectif à 100 pour cent".**

1965 — Bonn noue des relations diplomatiques **avec Israël** et **les pays arabes rompent** avec la République fédérale.

1949 — Levée officielle du blocus de Berlin par les Soviétiques.

1943 — Les Allemands se rendent au Cap Bon, en Tunisie, marquant la fin des hostilités en Afrique du Nord.

1927 — Coup de force du maréchal Pilsudski, en Pologne.

1925 — La constitution russe est ratifiée par le congrès des Soviets.

Ils sont nés un 12 mai:

— **Florence Nightingale,** fondatrice en Angleterre des infirmières militaires (1820-1910).

— Les compositeurs français **Jules Massenet** (1842-1912).

— Et **Gabriel Fauré** (1845-1924).



Doublement chanceux à la loterie

La chance sourit à certaines gens plus souvent qu'à d'autres. C'est le cas du couple Bernard Morais, de Chicoutimi, qui s'était à peine remis de sa surprise de découvrir un "trésor caché" de $5,000 à la Loto-Tourisme lorsqu'en plus, ils ont connu l'agréable fortune de recevoir un chèque par le comte de Montebello, sorte de prime supplémentaire.

Le joyeux trio a profité du beau temps de la fin de semaine dernière pour faire une balade dans le Vieux-Montréal.

rendez-vous

Chicoutimi

Seréna — Information sur les moyens de régulation des naissances, méthode symptothermique et fait la promotion des moyens naturels. Aide les couples en recherche de grossesse, etc. Pour rejoindre Seréna, composer: Alma: 668-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval: 275-4554.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions, etc. Les paroissiens de Notre-Dame-de-La-Baie, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Aféas Saint-François-Xavier — Assemblée lundi soir, à 19h30, salle Bégin. Les anciens membres sont invités pour 21h00, punch et goûter seront servis pour souligner le 5ième anniversaire de fondation.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, communiqer avec le CLSC Inter-Association, à: 545-1575.

Antiquités — L'Association saguenéenne des amateurs d'antiquités présente une fin de semaine intensive sur les antiquités québécoises. Du vendredi, 18 mai, au dimanche, 20 mai, au chalet du parc Rosaire-Gauthier. Informations: 549-5169.

Aféas Saint-Isidore — Réunion mercredi soir, à 20h00, on soulignera la Fête des Mères d'une façon spéciale.

Jonquière

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Jean-Baptiste — Assemblée lundi soir, à 20h00.

Ligue des citoyennes — Assemblée pour former un nouveau conseil, mercredi soir, à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb de Kénogami.

Club Notre Hôtesse — Dernière rencontre de l'année, souper avec soirée dansante pour tous ses membres et amis, le samedi, 19 mai, à 20h00, au Club des policiers.

Aféas Saint-Jacques — Réunion mercredi soir, à 20h00.

Journée de l'enfant — La Ligue des citoyennes invite tous les membres et leurs enfants, à une Journée de l'enfant, à la salle des Chevaliers de Colomb de Kénogami, cet après-midi, à 13h30. Tirage de la souscription, nombreux prix de présence.

Auxiliaires bénévoles — Assemblée des auxiliaires bénévoles du Centre hospitalier de d'Arvida, lundi soir, à 20h00, local de l'hôpital d'Arvida.

La Baie

Aféas Notre-Dame-de-la-Baie — Souper de la Fête des Mères, au motel Mont-Mars, demain soir, à 18h00. Cocktail et danse. Tél.: 544-2568.

Equipe de l'amitié du Foyer de Bagotville — Assemblée mercredi soir, à 20h00. Elections.

Amis du Foyer Saint-Joseph — Assemblée lundi soir, à 20h00.

Association locale des consommateurs du Québec — Assemblée lundi soir, à 20h00, sous-sol de l'église Saint-Edouard, Port-Alfred. Conférencier: Léonard Fortin, de l'OPC.

Saint-Félicien

Journée de jardinage — Le Mouvement pour l'agriculture biologique du Lac-Saint-Jean invite toutes les personnes de la région intéressées à faire du jardinage sans engrais chimiques, à un atelier sur la préparation du sol avant les semis; aujourd'hui, à 13h00, dans les jardins de M. Jean-François Robert, 1471, rang Double, Saint-Félicien. M. Boris Tremblay, ex-stagiaire de France sur l'agriculture biologique, sera l'animateur de l'atelier. Téléphoner à Jean-François Robert pour informations à: 679-3694.

Roberval

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera lundi soir, à Roberval, pour les femmes enceintes du secteur de Roberval, Sainte-Hedwidge et Pointe-Bleue. Inscriptions, communiquer avec le CLSC, à: 275-0634. A noter ces cours sont gratuits.

Vote divisé

La SNQ appuie l'Union populaire

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — C'est l'Union populaire et non le Crédit social, qui reçoit pourtant la sympathie du Parti québécois, qu'appuie la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre de la présente campagne électorale.

C'est le vice-président de l'Union populaire et membre du conseil d'administration de la SNQ, M. Gérard Claveau, qui a donné cette indication, à l'issue d'une conférence de presse que donnait hier le président du parti politique, M. Henri Laberge.

Il y a déjà quelque temps que le conseil d'administration de la SNQ a pris cette position, mais celle-ci, pour des motifs qui demeurent nébuleux, n'a reçu aucune publicisation.

M. Claveau a indiqué que 11 des 14 membres du conseil d'administration ont participé au vote sur cette prise de position, et que huit d'entre eux l'ont appuyée, contre seulement trois opposants.

Selon lui, sans apparaître comme un soutien formel à l'UP, ce geste signifie à tout le moins que la SNQ "voit d'un bon oeil" la présence du parti sur la scène électorale fédérale.

Cet appui, a-t-il néanmoins indiqué, n'est autre que moral.

Au niveau québécois, le conseil d'administration du Mouvement national des Québécois a pris aussi, d'après M. Claveau, une position similaire, qui n'a pas été davantage publicisée.

Le vote, a-t-il dit, a été beaucoup plus serré, et au moins le tiers des membres du CA n'y ont pas participé.

La Société nationale des Québécois est en faveur de l'indépendance du Québec. A ce titre, elle avait appuyé le Parti québécois, lors des derniers scrutins provinciaux, comme étant la formation politique la plus apte à réaliser cet objectif.

Demande d'arbitrage possible chez Berfec

par Andrée Brassard

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU — Quoiqu'aucune décision n'ait encore été entérinée, il est bien possible que le conseil d'administration de la scierie Berfec adresse une demande au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, pour qu'un conseil d'arbitrage soit nommé, relativement au règlement du premier contrat de travail des 100 travailleurs de l'endroit, sous le coup d'un lock-out depuis un peu plus d'une semaine.

Le directeur général de l'endroit, M. Jean-Eudes Tremblay, a en effet fait part de cette éventualité et une prise de position devrait être adoptée à ce sujet d'ici une semaine. Il est cependant improbable que le ministre accède à une telle demande immédiatement, les parties n'ayant négocié qu'à sept reprises, dont jeudi soir, à l'occasion d'une première séance de conciliation, qui s'est d'ailleurs soldée par un échec.

On sait que le nouveau Code du travail permet une telle alternative dans le cas d'un premier contrat de travail, ce qui signifie qu'un conseil d'arbitrage peut imposer les conditions qui prévaudront entre les parties pour une période maximum de deux ans. Le ministre n'est cependant pas friand de ce type d'intervention et a déjà fait part de ses craintes d'excès d'utilisation.

Pour sa part, le conciliateur responsable du dossier, M. François Guérin, considère qu'une telle requête serait prématurée à ce stade-ci.

Conciliation

Survenue une semaine après le déclenchement du lock-out, la première séance de conciliation n'a rien donné. Du côté syndical, on se dit ouvert à la négociation, mais on déplore que les représentants patronaux ne concrétisent aucune offre et que leurs positions soient toujours les mêmes sur les principaux points en litige, les salaires, congés, vacances et assurance-groupe et primes d'équipes.

La réaction patronale est tout autre. Critiquant sévèrement l'attitude "infantile" des négociateurs syndicaux, le directeur général de la scierie Berfec, M. Jean-Eudes Tremblay, précisait que l'employeur veut d'abord obtenir une entente de principe sur l'aspect normatif du contrat avant de discuter des clauses à incidence monétaire. La compagnie indique que le syndicat n'a pas voulu concrétiser le document présenté jeudi soir, document qui diffère des quasi-ententes survenues précédemment, a-t-on appris de source généralement bien informée.

Géographie

Enseignants à l'étude des projets du MEQ

CHICOUTIMI (GL) — L'impact du plan d'action du ministère de l'Education sur l'enseignement de la géographie à l'échelle du Québec est de la plus haute importance. Partant du principe que tout se tient, les nouveaux programmes dont on prévoit la mise en oeuvre en septembre 1980 doivent être approfondis dans les plus brefs délais ses répercussions étant perceptibles de l'élémentaire à l'université.

La Société des professeurs de géographie du Québec dont les membres sont réunis en congrès à Chicoutimi depuis hier s'est donnée comme principal mandat d'entreprendre le débat sur ce sujet en regard du "cahier orange" du MEQ publié au mois de février.

En somme, les professeurs de géographie veulent connaître les véritables intentions de l'Etat en matière d'enseignement de la géographie dans les écoles du Québec.

Plusieurs indices pointent à l'horizon et les professeurs de géographie voient d'un mauvais oeil les intentions gouvernementales d'implanter des programmes obligatoires de géographie du Québec, d'initiation à la vie économique, de civilisation québécoise et de littérature québécoise dans divers paliers d'institutions.

Ce thème est débattu depuis hier soir dans le cadre du 14ème congrès de l'organisme et c'est une table ronde qui veut susciter la discussion.

Deux responsables de services au ministère de l'Education ont présenté leurs couleurs. La discussion se poursuivra au cours de la fin de semaine et le congrès devrait déboucher sur une position officielle de la Société des professeurs de géographie du Québec en ce qui concerne l'énoncé de politique du ministre Jacques-Yvan Morin.

Le congrès

Le président du comité organisateur du congrès, M. Léo-Pierre Girard, un enseignant au Séminaire de Chicoutimi, précise que le comité a voulu cette année accorder une place de choix à la géographie sur le terrain sans pour autant négliger les aspects théoriques qui se rattachent à l'enseignement de cette discipline.

Le principal objectif est de faire découvrir la SAGAMIE. Pour cette raison, un grand nombre d'excursions sont prévues dans le cadre du congrès afin de permettre à près de 400 participants venus de tous les coins de la province de découvrir ce vaste espace.

C'est quoi la SAGAMIE? Il s'agit d'un nouveau régionyme conçu par Jules Dufour du Centre de recherche du Moyen-Nord à partir de deux appellations toponymiques SAguenay et PiekouaGAMI.

Le régionyme SAGAMIE correspondant non seulement à l'espace circonscrit par les basses terres du Lac-Saint-Jean et du Saguenay, mais aussi aux hautes terres du massif intérieur.

Sur le plan dimensionnel, la SAGAMIE est un territoire d'environ 100,000 kilomètres carrés. Elle est plus qu'une région naturelle, elle est structurée et organisée. Elle est avant tout une région définie par une économie industrielle et agricole, fortement reliée à une zone d'intervention grâce à un réseau d'infrastructures fonctionnelles aux composantes extractives d'énergie, de matières premières et d'utilisation de l'espace pour la récréation de loisir et de plein air.

Dans le cadre de ce congrès, les organisateurs veulent inciter les gens de l'extérieur à développer des modèles locaux qu'ils pourront transposer dans leur milieu naturel.

Le congrès de la Société des professeurs de géographie du Québec prend fin demain.



GEOGRAPHIE — La Société des professeurs de géographie tient son 14ème congrès annuel à Chicoutimi depuis jeudi soir. Le président du comité organisateur, M. Léo-Pierre Girard (à droite), de même qu'un membre du comité d'organisation, M. Claude Bradette, sont satisfaits de la participation. Près de 400 enseignants assistent au congrès.

(Photo Karl Tremblay)

NOTAIRES

RIVERIN, WELLS, & CHARLTON
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES
JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.
247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL.: 549-6083

LES NOTAIRES
Claveau, Collard, Lapointe, Gauthier & Lessard
CONSEILLERS JURIDIQUES
Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.
Edifice Claveau, 54 est, Racine CHICOUTIMI. TEL.: 543-1551

LE 22, ON VOTE BLEU
CANDIDAT P C
COMTÉ LAC-ST-JEAN

Oswald Fleury
Conservateur
Comté Lac-St-Jean
Réservée et payée par Roger Banford, 509, Sacré-Coeur, Alma.


Exigez le vitrage scellé... THERMOVER
DEMANDEZ LE CERTIFICAT DE GARANTIE
5 ANS
Portes-patios, fenêtres Multiver fabriquées avec un vitrage scellé Thermover.
SPECIAL SUR PORTES-PATIO
Vitrerie Leduc Ltée
467 est, boul. Lamarche
Chicoutimi - 549-1950

AVOCATS

BRODEUR & GIRARD
AVOCATS
Jean-Roger Brodeur, B.A., LL.L.
Christian Girard, B.A., LL.L.
121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Gérald Aubin LL. L. C.R.
Eric Brisson LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L.
André Fillion LL. L.
Alain Côté LL. L.
Daniel Côté LL. L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER
AVOCATS
Roger Page, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., LL.L.
123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

DUFOUR, COTE & LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS
Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.
Me Yves Laperrière, LL.L.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Me Martin Tremblay
D.E.C.LL.L.
AVOCAT
10, rue St-Joseph
Suite 201
ALMA
668-3053

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean

Gagnon & Associés
COMPTABLES AGREES
André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.
273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier, Gauthier & Associés C.A.
Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.M.F.
72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: (418) 549-4142

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIÉS
COMPTABLES AGREES
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi G7H 1R2
Telephone: (418) 549-6650
Antoine Gauthier, C.A.
Rosaire Boivin, C.A.
André Gauthier, C.A.
Camil Bergeron, C.A.
Roger Lauriault, C.A.
Charles Tremblay, C.A.
Egide Dallaire, C.A.
Yvon Carrier, C.A.
Denis Boivin, C.A.
Philippe Routhier, C.A.
Pierre Legault, R.I.A., C.A.
Gilles Turcotte, C.A.
Julien Lemieux, M.B.A., C.A.
Roger Boivin, C.A.
Luc Simard, C.A.
CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN — DOLBEAU

Hamel, Leclerc & Associés
Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.
Gilles Lapensée, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin, c.a.
535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés
Raymond-J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.
Jocelyn Renald, c.a.
413, rue Racine, Chicoutimi (418) 549-4318
371, rue Bagot, Ville de La Baie (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Côté, Marcotte & Ass.
Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.
580, Sacré-Coeur, Alma 662-6516
5, St-Antoine, Métabetchouan 349-3454

Couture, Perron & Boillat
Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boilat, c.a.
1264, Walberg, Dolbeau. 276-1152

portefeuille

L'industrie nucléaire

Des millions de vies ont été sauvées

par Marlène Orton

OTTAWA (PC) — Alors que l'industrie nucléaire a fait l'objet d'une sévère réévaluation de la part du public, à la suite de la quasi-catastrophe survenue à Harrisburg, en Pennsylvanie, il est peut-être ironique que cette même technologie nucléaire ait sauvé des millions de vies partout dans le monde.

Les fuites de radiation survenues à la centrale nucléaire de Three Mile Island ont soulevé beaucoup d'inquiétude, mais l'industrie nucléaire a fait servir sa technologie dans d'autres domaines, créant par le fait même une branche toute nouvelle de médecine.

Les drogues radioactives sont maintenant employées pour établir des diagnostics et pour tenter de guérir des maladies, comme par exemple le cancer. Le Dr Ernest Létourneau est le directeur du bureau fédéral de protection contre la radiation, qui accorde les permis pour les opérations radiopharmaceutiques et vérifie les médicaments pour s'assurer que le dosage de radiation est maintenu au minimum.

Il dit qu'environ 170 hôpitaux et cliniques ont maintenant des départements distincts qui se spécialisent en médecine nucléaire.

75 autres ont des employés spécialisés en radiothérapie — l'application de particules radioactives, appelées radio-isotopes, pour guérir certaines maladies.

Un outil puissant

Les spécialistes disent que le diagnostic posé par des méthodes basées sur le nucléaire s'est révélé un outil médical puissant, bien qu'encore à ses débuts et comme tel l'objet d'une grande prudence pour empêcher les effets nocifs possibles, à long terme, de la radiation.

Cependant, l'emploi de matières radioactives en médecine, sous une forme ou une autre, n'est pas entièrement nouveau. Depuis les 30 dernières années, on traite à l'occasion les patients atteints de cancer avec des machines mises au point et fabriquées près d'Ottawa par la compagnie Commercial Products, une division d'Atomic Energy of Canada Ltd. (AECL).

M. John Beddoes, vice-président de la compagnie, croit que le débat public qui a cours présentement au sujet de la sécurité de la technologie nucléaire devrait continuer mais il dit que le public a probablement perdu de vue ses avantages.

"Il faut se rappeler que la technologie nucléaire est utilisée pour le bien de l'humanité — pour diagnostiquer la maladie, pour sauver des vies, pour stériliser les produits médicaux."

Il veut parler du cobalt-60, produit pour la première fois par la compagnie en 1951 et qui a révolutionné le traitement du cancer en tuant les cellules cancéreuses par des radiations, avec très peu de dommages aux tissus normaux.

Ventes considérables

Ces produits, évidemment, ont évolué avec les années mais les machines construites au Canada ont été vendues à des hôpitaux américains, africains, européens, sud-américains et australiens.

Le cobalt, quand on l'extrait du sol, n'est pas radioactif. Après avoir "cuit" pendant près de deux ans dans un réacteur nucléaire de type Candu, il donne du cobalt-60.

"Une des choses que fait le système Candu, c'est de produire les qualités nécessaires et le type convenable de cobalt, ce qui permet de sauver des vies", fait remarquer M. Beddoes.

Une nouvelle génération de machines mises au point au cours des dernières années permet aux spécialistes de s'attaquer aux tumeurs cancéreuses avec plus de chances de succès.

L'accélérateur linéaire, qui fonctionne à l'électricité, est conçu de manière à lancer un filet précis de radiation sur les tumeurs plus profondément logées.

Les électrons à grande vitesse, fonctionnant comme un système très puissant de rayons-X, bombardent un objectif métallique à l'intérieur de la machine, créant des rayons-X qui sont acheminés par un tube spécial vers le patient.

Environ 65 pour cent des appareils de thérapie au cobalt dans le monde proviennent de l'usine de l'AECL, dit M. Beddoes, et ils ont permis de traiter plus de six millions de patients au cours des années.

Mais les deux machines peuvent être combinées à un système moderne d'ordinateur, une récente innovation de Commercial Products qui permet des diagnostics et un dosage plus précis.

Programme de thérapie

Un physicien et un thérapeute travaillent ensemble avec le système d'ordinateur pour élaborer un programme de thérapie par radiation basé sur les contours du corps, l'emplacement et la taille de la tumeur, les traitements qui ont précédé, les effets secondaires possibles et les doses de radiation.

Cependant, comme le rappelle M. Beddoes: "Sans Candu, nous n'aurions pas le cobalt-60 avec lequel nous fabriquons l'équipement."

Les énormes quantités d'isotopes radioactifs, également produits par les réacteurs nucléaires, ont ouvert la porte à une nouvelle ère en médecine. Les représentants de Commercial Products sont prompts à proclamer que les deux tiers des isotopes du monde entier sont expédiés à partir de l'usine.

Ces particules radioactives permettent de retracer certains éléments dans l'organisme, et ils ont remplacé les anciennes techniques, longues et pénibles, explique M. Létourneau.

Après avoir été injectés dans le système sanguin, les isotopes peuvent être retracés pendant qu'ils se déplacent à travers les tissus, selon le type de radiation qu'ils émettent. Ainsi par exemple, les chirurgiens peuvent se servir du phosphore radioactif pour dépister la position des tumeurs au cerveau.

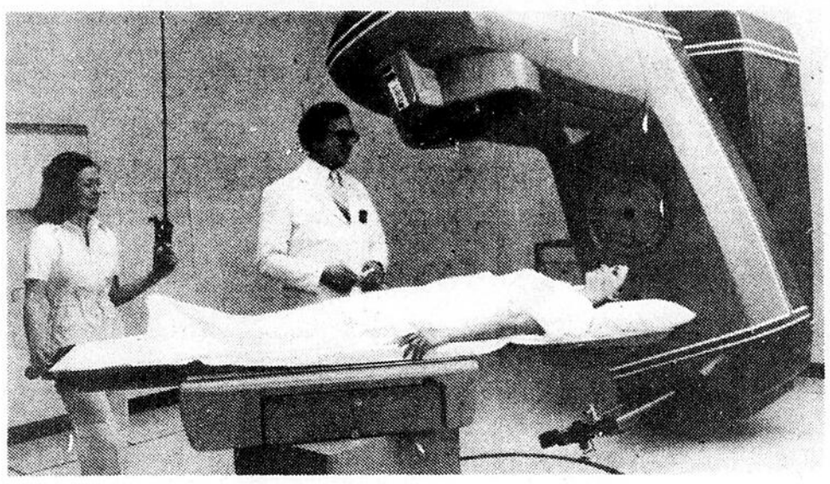
On utilise également avec succès les isotopes pour traiter une maladie de la glande thyroïde appelée hyperthyroïdisme. "Cette maladie, quand elle n'est pas traitée, devient fatale", déclare M. Létourneau.

On utilise un traitement similaire pour combattre le cancer de la thyroïde, dit-il.

Cette nouvelle science médicale, cependant, comporte des risques. "Tous les médicaments comportent des risques, même l'aspirine", de dire M. Létourneau.

C'est pourquoi des représentants du gouvernement et des professionnels de la santé se sont réunis ici récemment pour s'entretenir des problèmes possibles que soulèvent ces méthodes de diagnostic. Leurs principales recommandations ont surtout porté sur l'usage prudent et rationnel de ces services médicaux sophistiqués, afin d'assurer la sécurité du patient contre les risques de radiation.

M. Létourneau a souligné le fait que la dose de radiation provenant de ces services ne représente qu'un centième de celle que produit un rayon-X. "Si une personne allait d'un hôpital à l'autre sans signaler les doses précédentes de radiation reçues, elle pourrait accumuler une dose beaucoup plus élevée de radiation."



L'INDUSTRIE NUCLEAIRE ET LA MEDECINE — Même si l'industrie nucléaire a été en butte à de violentes critiques après la quasi catastrophe survenue à Harrisburg, Pennsylvanie, cette même technologie nucléaire a sauvé des millions de vies dans le monde. L'industrie nucléaire a utilisé sa technologie dans d'autres domaines, créant ainsi une nouvelle branche de la médecine. Le Dr G.-E. Catton (au centre) et son assistante Sally Luscombe, démontrent l'utilisation de l'accélérateur linéaire sur Shirley Caron, à la clinique du cancer de l'Ottawa Civic Hospital.

(Photo PC)

Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec



Madame Carmel L. O'Rourke, inf. aux., a été réélue à la présidence de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec pour un deuxième mandat consécutif.

La C.P.I.I.A.Q. dont le siège social est situé au 1980, rue Sherbrooke ouest, Montréal, (Québec), compte 18,000 membres au Québec.

Madame O'Rourke occupera son poste pendant les deux prochaines années.

Nouveau climat de confiance entre le Canada et le Japon

Les relations entre le Canada et le Japon concernant le commerce et l'investissement ont dominé l'actualité économique cette semaine.

Près de deux cents délégués des deux pays se sont réunis à huis clos durant trois jours à Toronto, dans le dessein de rétablir un climat de confiance nécessaire aux bonnes affaires.

La situation s'était détériorée il y a deux ans, alors qu'une mission commerciale ontarienne en tournée au Japon s'était fait dire que le fardeau fiscal et les grèves étaient défavorables à l'investissement au Canada.

Cette fois M. Hisao Makita, président de Nippon Kokan, a dit aux journalistes réunis que l'on avait mieux saisi les problèmes.

Et M. Eiichi Hashimoto, président du conseil d'Hitsui and Co., celui-là même qui avait offusqué la mission ontarienne par ses critiques acerbes, a admis que notre pays avait amélioré sa situation sur les marchés mondiaux.

Economies complémentaires

De son côté M. David Culver, président d'Alcan Aluminium et coprésident des séances de la réunion, a souligné le fait que nos deux économies étaient complémentaires. Le Canada dispose de matières premières et le Japon fabrique des produits de haute technicité.

Mais lors d'une conférence sur les relations économiques canado-japonaises donnée à la York University de Toronto, M. Alan Gotlieb, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, a fait part de son désaccord sur ce sujet. Il estime plutôt que notre pays devrait diversifier son commerce avec le Japon, car il est devenu une société industrielle avancée.

Selon M. Gotlieb, trop de personnalités japonaises influentes perçoivent toujours le Canada uniquement comme un fournisseur de matières premières, ce qu'il appelle un arrière-pays, pour les barons d'industrie japonais.

En bref

Rappelons à présent brièvement quelques autres événements économiques survenus au pays et dont la presse a fait mention cette semaine.

A Terre-Neuve, la société aérienne soviétique Aeroflot a fait savoir que ses avions pourraient bien ne plus faire escale à l'aéroport de Gander, à cause de la pénurie de carburant-aviation.

A Bathurst au Nouveau-Brunswick, une centaine d'ouvriers de la papeterie Consolidated-Bathurst ont voté pour la grève. Le conflit porte sur les salaires.

A Montréal, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, les dirigeants d'Asbestos Corp. se sont dit préoccupés par le projet de loi du gouvernement québécois prévoyant la nationalisation de la société d'amiante.

A Ottawa, les sénateurs canadiens et américains ont demandé instamment aux pays exportateurs de blé de veiller à ce que les céréaliers reçoivent au moins $5 le boisseau.

A Glanworth en Ontario, des acheteurs internationaux de bovins ont payé en moyenne $4,936 pour des holsteins de pure race. L'un d'eux a déboursé $25,000 pour une génisse de neuf mois.

Rationnement de l'essence

Un grave échec pour le président Carter

WASHINGTON (AP) — En dépit d'une intense campagne de persuasion menée par la Maison-Blanche, la Chambre des représentants a rejeté jeudi par 246 voix contre 159 le plan de rationnement de l'essence approuvé la veille par le Sénat à 19 voix de majorité, qui était destiné à être appliqué en cas de grave pénurie d'énergie. Ce vote constitue un grave échec pour le président Jimmy Carter.

Il avait souligné mercredi que si son plan était rejeté, les Etats-Unis seraient "sans défense et vulnérables en cas d'interruption des approvisionnements. Il faudrait six à huit mois au gouvernement pour mettre au point, faire adopter et appliquer un nouveau plan, un délai que nous pourrions difficilement nous permettre pendant une crise énergétique".

Ce plan ne pourra pas être examiné par le Congrès en deuxième lecture car le délai fixé pour son examen expirait vendredi.

Le président de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill, qui a comparé l'importance de cette question à celle qu'avait revêtue le débat du Congrès sur l'instauration du service militaire en 1938, s'est élevé contre la décision de ses collègues. Selon lui, ils se sont laissés guider par l'esprit de clocher en ne se souciant que des effets du plan dans leurs propres circonscriptions.

"Aujourd'hui je verse une larme pour l'Amérique. C'est le seul plan que vous ayez", a souligné M. O'Neill dans un discours passionné. Il a ajouté que son rejet empêcherait les Etats-Unis de faire face à une nouvelle crise énergétique comme celle provoquée par l'embargo pétrolier des pays arabes après la guerre d'octobre 1973.

Experts

Dès le départ, des experts de la Maison-Blanche avaient redouté que les amendements apportés par le gouvernement dans le but d'obtenir l'appui des sénateurs des grands Etats ruraux feraient perdre les voix de représentants élus dans des circonscriptions urbaines.

A l'origine, le projet prévoyait l'octroi de tickets de rationnement uniquement en fonction du nombre de véhicules par foyer, mais selon le plan définitif le nombre de tickets par véhicule aurait été fonction de la consommation moyenne par Etat.

"De nombreux Américains pensaient qu'il s'agissait d'un plan pour appliquer un rationnement" immédiatement, alors qu'en réalité le projet n'aurait fait que donner au président Carter le pouvoir d'en instaurer un en cas de crise, a fait observer M. John Brademas.

Les partisans du projet ont souligné qu'il ne serait appliqué qu'en cas de crise grave, et non pour remédier aux pénuries de carburant régionales comme celle qui affecte actuellement la Californie. En outre, le secrétaire à l'Energie James Schlesinger, a assuré avant le vote qu'"à moins d'une débâcle de grande ampleur sur la scène internationale, la probabilité d'un rationnement de l'essence est de zéro".

Il a d'autre part annoncé que le gouvernement allait contrôler de près l'industrie pétrolière afin que la production de carburant ne soit pas réduite en prévision des hausses des prix qui interviendront à partir du 1er juin. Il a ajouté qu'actuellement, le fait que les raffineries américaines ne tournent qu'à 85 pour cent de leur capacité était dû à une pénurie de pétrole brut.

De son côté, le chef du groupe républicain à la Chambre, M. John Rhodes, a fait campagne pour le rejet en affirmant que le plan serait appliqué "d'ici très peu de temps".

La Chambre des représentants a toutefois adopté à l'unanimité un projet interdisant que dans les bâtiments publics les thermostats soient réglés sur plus de 18.3 degrés en hiver et sur moins de 26.7 degrés en été.

L'industrie nucléaire peut même combattre la pollution

par Marlene Orton

OTTAWA (PC) — Une compagnie encore à ses débuts, à peine échappée de la tutelle fédérale, a démontré qu'elle peut survivre aux côtés des géants redoutables de la technologie.

Depuis 1951, des cancéreux du monde entier ont été traités avec l'équipement mis au point et manufacturé près d'Ottawa par la compagnie Commercial Products, une division d'Atomic Energy of Canada Ltd.

AECL est une société de la Couronne, responsable des recherches et du développement dans le domaine nucléaire.

Après 27 ans, Commercial Products a secoué le joug fédéral pour devenir une entreprise commerciale active dans le secteur privé. Les contribuables en sont les actionnaires et tous les profits sont réinvestis dans l'entreprise.

Auparavant, la compagnie avait la tâche d'effectuer des recherches pour le gouvernement et de vendre les produits mis au point par suite de ce travail.

M. John Beddoes, vice-président de la compagnie, déclare que celle-ci a eu du succès dans le monde des affaires et a grandi au rythme de plus de 30 pour cent par année au cours des quatre dernières années. "Depuis trois ou quatre ans, nous avons complètement retourné la situation et nous ne faisons plus de recherche pour le gouvernement. A la place, nous avons commencé de rassembler les diverses pièces qui étaient nécessaires pour diriger une organisation distincte et commerciale."

Profits plus gros

Les profits sur des ventes de $28 millions, fin mars 1978, se chiffraient par $1 million. Et bien que M. Beddoes ait refusé de révéler les nouveaux chiffres, il dit que les profits cette année seront quatre ou cinq fois plus élevés et continueront de grossir.

Un département des ventes vigoureux, une stratégie énergique de marketing et des ingénieurs talentueux ont contribué à lancer avec succès la compagnie naissante Commercial Products contre les grandes compagnies américaines comme Union Carbide et General Electric. La compagnie est devenue une des premières sur la scène internationale puisqu'elle fournit environ 65 pour cent des isotopes dans le monde. Ces isotopes sont utilisés pour effectuer des diagnostics dans un nouveau domaine, la médecine nucléaire.

L'usine de Commercial Products, située à environ 15 milles d'Ottawa emploie 600 travailleurs qualifiés qui fabriquent les unités de thérapie de radiation appelées cobalt-60 ainsi qu'un nouveau modèle d'accélérateur linéaire et des irradiateurs de stérilisation qui servent à purifier diverses choses, depuis les cartons de lait jusqu'aux transplantations de reins.

Les bureaux des ventes de la compagnie sont maintenant installés dans cinq grandes villes américianes et d'autres ont été ouverts en Australie et au Japon.

Dans un pays où presque toute la technologie est importée, principalement des Etats-Unis, M. Beddoes parle avec fierté du bilan accumulé par Commercial Products.

Les exportations

"Je crois que nous accomplissons une tâche que de nombreuses autres compagnies aimeraient imiter: nous sommes une compagnie d'exportation entièrement canadienne, de haute technologie."

40 pour cent des produits de la compagnie sont exportés aux Etats-Unis. La compagnie, presque à elle seule, a réussi à moderniser le traitement du cancer en produisant en 1951 l'unité de thérapie au cobalt-60. Cette unité a été modifiée avec les années mais la machine est essentiellement conçue pour diriger un rayon précis de radiation sur les tumeurs cancéreuses, sans endommager sérieusement les tissus normaux.

Un long avant-bras, attaché à une unité de neuf pieds de hauteur, domine un simple lit plat où le patient est allongé. Le bras, un énorme étui d'acier et de plomb d'où est émise la radiation, tourne à 360 degrés autour du patient, de sorte que les rayons sont soigneusement dirigés vers les cellules cancéreuses.

Près de deux-tiers des unités de thérapie au cobalt dans le monde proviennent de l'usine AECL, de dire M. Beddoes.

Avenir prometteur

Il y a de grands projets à l'horizon, surtout dans le domaine de la stérilisation. L'irradiateur peut au besoin être de la taille d'un pâté de maisons pour stériliser d'énormes quantités de boîtes contenant des produits médicaux ou il peut être de la taille d'un réfrigérateur pour purifier les échantillons sanguins.

Mais la radiation utilisée, dans tous les cas, peut améliorer ou altérer les propriétés chimiques des matériaux, tuant les germes sans laisser de résidus radioactifs.

La compagnie étudie présentement un projet conjointement avec le ministère de l'Agriculture par lequel on détruirait dans les excréments des animaux les bactéries nocives, après quoi ces déchets pourraient être jetés dans un système d'égout sans créer de problème de pollution.

Un autre projet consisterait à disposer sans danger d'un polluant toxique, le biphényle polychloruré ou PCB. Le PCB, qu'on soupçonne d'avoir des liens avec le cancer, les troubles du foie et les déficiences congénitales, est considéré comme un danger grave à l'environnement à cause de sa presence répandue, de sa résistance à la décomposition et de sa tendance à s'accumuler dans la chaîne alimentaire.

"Ce que nous pouvons faire, c'est briser la structure de la molécule", explique M. Beddoes, et cela permettrait peut-être aux éléments chimiques de se décomposer naturellement.

En irradiant le caoutchouc, on pourrait peut-être transformer complètement l'industrie des pneus.

Pneus renforcés

"En plaçant le caoutchouc dans un irradiateur avant de le transformer en pneu, on peut en augmenter la force. De cette façon, le manufacturier de pneus peut utiliser un caoutchouc plus mince et obtenir la même force. Cela signifie également que le pneu pourrait posséder des caractéristiques qui le rendraient plus résistant aux éclatements."

Plus récemment cependant, la compagnie a réalisé une association avec l'Université de Colombie-Britannique et les deux ont maintenant accès à une installation de production de radio-isotopes, appelée cyclotron.

Les isotopes radioactifs, produits en grande partie par le réacteur nucléaire Candu, servent à dépister dans l'organisme les tumeurs cancéreuses et autres anomalies.

Mais les isotopes produits dans l'accélérateur à haute vitesse de Vancouver laissent émaner moins de radiation pendant le traitement ou l'examen médical. "Nous ne croyons pas avoir touché le fond de tous les usages que pourrait avoir notre produit", a déclaré M. Beddoes.

la bourse

toronto

TORONTO (PC) — L'indice composé de la Bourse de Toronto a gagné 5.53 à 1,458.35, vendredi à la clôture, et les hydrocarbures ont fait un bond de 20.04 à 2,188.19. Le secteur de l'immobilier a grimpé de 40.03 à 3,155.28.

A la fin de la séance, on dénombrait 219 titres à la hausse, 187 à la baisse et 249 ont conservé leurs positions du jour précédent. Le volume des transactions comprenait 3.10 millions d'actions et, au marché des options 1,283 contrats ont été négociés.

Parmi les industrielles traitées à la séance, Dome Pete monte de 4 1-4 à $137 1-2, Asbestos Corp. de 1 à 45 1-2, Home Oil A de 1 à 56 1-4, Domlin A de 1 à 16 et Montreal Trust de 1 à 23.

Molson Cos B retraite de 3-4 à $23, Noranda Mines A de 1-2 à 41 1-4 et Placer Development de 1 à 27 1-2. Ego Resources abandonne cinq cents à $3.20 et Quebec Manitou quatre cents à 37 cents.

Homestead Oil monte de 5-8 à $14 3-4, Total Pete de 1-4 à 23 1-2 et Conuco Oil de 1-4 à 5 1-2. Superior Oil abandonne 1 1-2 à $110 1-2 et Great Canadian Oil Sands 1-2 à 15 1-4.

Valeurs Vtes. Haut Bas Fer. Ch Net.

A et B

Abitibi	11070	$17¾	17½	17⅝	
Abitbi10	360	$54½	54¼	54½	+ 1
ActionTrd	1100	79	79	79	
Adanc	113762	210	195	205	+20
Advocate	1000	205	205	205	−20
AftonMin	2000	$17	16⅝	17	+ ¾
AgnicoE	5800	$7⅞	7¾	7¾	− ⅛
AgraIndA	4660	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Albany	3810	58	56	56	− 1
AltEnergy	3075	$24½	24¼	24¼	+ ¼
AltaGasA	27885	$20¼	20	20	− ⅛
AltaGDp	z7	$209	209	209	
AltaGEp	z50	$25⅞	25⅞	25⅞	
AltaGF	590	$27½	27½	27½	− ¼
AltaG9.76	1100	$28	27½	28	+ ½
AltaG7.60	600	$25⅝	25⅜	25⅜	− ¼
AltaG6⅜	9310	$28⅜	28⅛	28⅛	− ¼
Alcan	17186	$40	39¾	39⅞	+ ⅛
AlgoCent	2000	$23⅛	23⅝	23⅝	− ⅛
AlgomaSt	1130	$30	29¾	29¾	− ⅛
AllarcoDv	800	$41½	41½	41½	
Alum3rdp	1000	$28	28	28	
AmBonza	2335	$17¾	17½	17½	− ⅛
AmLarder	5400	36	35	36	+ 2
AmEagle	1300	262	256	256	− 7
AmLeduc	3700	28	26½	26½	− ½
AndresWA	650	$15¼	15	15	
AndresWB	200	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
AngCT4½	z50	$28	28	28	
AngDGId	2200	135	135	135	
AngUDev	300	415	415	415	+ 5
Aquitaine	6900	$30½	29⅞	30½	+ ½
Argosy	15500	31	29	30	+ 3
ArgusBpr	200	$36	36	36	
ArgusCpr	100	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Asamera	3500	$16⅞	16⅝	16¾	+ ¼
Asbestos	1031	$45½	44¾	45½	+ 1
AscoPorc	3000	122	120	120	− 5
AtcoA	5525	$22⅜	22⅛	22⅜	+
AtlasYk	18800	80	70	75	+ 5
AtoHardA	1450	$12⅞	12¾	12¾	+ ¼
BCSugarA	400	$33½	32½	33½	+ 1
BPCan	2090	$23	22½	23	+ ¾
BanisterC	2400	$11	10⅜	10⅜	− ¼
BankBC	338	$35¼	35	35¼	+ ¼
BankMtl	27804	$22⅞	22¾	22⅞	+ ¼
BankNS	7095	$22⅜	22⅛	22¼	+ ⅛
Bankeno	2350	260	256	260	+ 2
BCdnNat	423	$16	16	16	
BarbeCon	1000	$15½	15½	15½	
BaryExpl	29600	133	128	133	+ 8
BeckerBp	200	$7½	7½	7½	
BellCanad	66417	$22¼	22	22⅛	
BellApr	z14	$65	65	65	
BellCpr	200	$30½	30½	30½	
Bell2.28	100	$33½	33½	33½	+ ⅛
Bell1.80	300	$24	23⅞	24	+ ⅛
Bell1.96	2635	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
BethCopA	800	$18	18	18	+ ¼
BlakwodA	500	$5¾	5¾	5¾	− ⅛
Bombr	z14	$11¾	11¾	11¾	
BonzaO	17850	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
BorderC	300	370	370	370	
BovisCor	6800	68	66	68	+ 2
BowValy	14335	$28	27¼	27¾	+ ½
Bow-mpr	z10	$43	43	43	
BralorRes	800	$12¼	12¼	12¼	
Bramalea	850	$18	17¾	18	
BrascanA	29338	$22¾	22¼	22¼	− ½
Brscn8½	100	$27½	27½	27½	
BrendaM	19140	$17¼	16¾	16⅞	+ ½
BrightA	100	$18⅞	18⅞	18⅞	
Brinco	9655	$8	7½	8	+ ½
BCFP	2890	$21	20¾	20¾	− ¼
BCFPpr	100	$42½	42½	42½	
BCPhone	5615	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
BCPh4½p	100	$55	55	55	
BCPh4¾p	z25	$61½	61½	61½	
BCPh1956	z20	$61	61	61	
BCPh6.80	z20	$22½	22½	22½	
BCP7.04p	100	$24	24	24	
BCP10.16p	z30	$28⅛	28⅛	28⅛	
BroulReef	1500	42	42	42	
Brunswk	1611	$6⅜	6⅜	6½	− ⅛
BuddAw	1500	55	50	55	+ 5
		C			
CCYachts	3265	350	325	350	+25
CAEA	1312	$28	27¾	28	+ ¾
CadFrv	16659	$15⅞	15⅜	15¾	+ ½
CadFrvA	9937	$10½	10½	10½	− ⅛
CalPowA	2987	$44	43¾	43¾	
CalP7½p	20	$101½	101½	101½	
CalP10p	z7	$110	110	110	
CalP9.80	20	$109¾	109¾	109¾	
CalP2.36	100	$28½	28½	28½	− ½
CalvrtDle	z50	259	259	259	
Calvert	9000	56	56	56	
CamMine	4000	28	26½	28	+ 2
Camflo	2000	$13½	13⅜	13⅜	− ¼
CChibA	600	$6⅛	6⅛	6⅛	
CampRL	870	$41½	41⅛	41⅛	− ⅛
CanCem	400	$13⅜	13	13⅜	+ ¼
CDCprB	246	$112½	112	112	− ¾
CanMallA	z140	$34⅞	34⅛	34⅛	
CNorWest	2500	$10¼	10¼	10¼	
CPackrs	200	$28¼	28¼	28¼	
CanPerm	3150	$18¾	18⅜	18¾	+ ¼
CPerm6¾	100	$26½	26½	26½	
CSafwayp	z10	$85	85	85	
CSPete	12400	$5¼	5	5	
CanTrustA	z115	$25⅞	25⅞	25⅞	
CTrust7¼	400	$22	22	22	
CTung	200	$22¾	22¾	22¾	
CCablew	3000	158	155	158	+ 4
CdnCel	1200	$9⅞	9½	9½	− ½
CCManA	300	$26½	26¼	26¼	
CCurtis	2100	83	82	83	− 2
CFormost	z20	$7⅞	7⅞	7⅞	
CGInvest	700	$22	22	22	
CHidrogas	1200	435	430	435	
CHomestd	13600	$15⅜	14¾	14¾	+ ⅜
CIBkCom	11248	$26⅞	26½	26½	− ½
CIL	7400	$22¼	22¼	22¼	− ¼
CLencour	z250	14	14	14	
CLIPete	6500	75	75	75	+ 2
CManoir	520	$6¾	6¾	6¾	
CMarconi	200	$10½	10⅜	10⅜	− ¼
CMerrill	300	$18¼	18¼	18¼	
CNatR	15400	395	370	380	−10
COcdental	2930	$35⅜	35	35½	+ ½
CPInve	1977	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
CPLtd	70524	$28⅜	28	28½	+ ¼
CReserve	600	$12⅜	12⅜	12⅜	
CdnSupO	2341	$111	110½	110½	−1½
CdnTire	300	$28	28	28	
CdnTireA	2680	$29⅜	29	29¼	+ ¼
CUilties	5900	$19	19	19	
CUtilSpr	z100	$63	63	63	
CU10¼	150	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
CUtil9.24	400	$27⅜	27⅜	27⅜	
CWNG4pr	z40	$10½	10½	10½	
Canbra	100	395	395	395	− 5
Canray	3800	179	175	175	
CanronA	1350	$29	28⅜	28⅜	+ ⅛
Cara	1750	$11⅛	11	11⅛	
CarlOK	5200	$5⅜	5¼	5¼	
CarlAp	z20	$27	27	27	
CarlBp	100	$33⅛	33⅛	33⅛	− ⅜
CarmaA	2100	$11½	11⅛	11⅛	− ⅜
CarrierJD	500	295	295	295	+ 9
Cassiar	2300	$10⅛	10⅛	10⅛	
CasidyAp	125	$7½	7½	7½	
Celanese	2250	$5¼	5	5⅛	
Celan175p	150	$20¼	20¼	20¼	
Cenex	6200	225	222	222	− 3
CtlEstA	100	$13⅛	13⅛	13⅛	− ¼
CtlFundA	z95	$5½	5½	5½	
Chnclr	1500	330	325	325	
ChibKay	6500	10	10	10	− 2
ChieftanD	200	$37⅜	37¼	37⅜	+ ¼
Chieftainp	200	$142	142	142	
Chimo	2500	145	145	145	− 3
Chromaco	100	240	240	240	−10
Chrysler	900	$10¼	10	10⅛	− ⅛
CHUMB	700	$11	10½	10⅞	− ½
CochWill	11200	57	57	57	
Cockfield	1500	480	480	480	
CombMet	68750	41	38	40	+ 3
Cominco	13964	$36	35⅞	36	− ¼
CCTrp	200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
CHoldayI	200	$9¾	9¾	9¾	
Comtech	700	250	250	250	
Coniagas	5500	101	97	97	− 5
ConucoLtd	5970	$5½	5⅛	5½	+ ¼
ConBathA	3782	$13	12⅞	13	+ ⅛
ConBathp	100	$19¼	19¼	19¼	− ⅛
ConFardy	6600	355	350	350	
CDurham	3900	140	135	137	+ 3
CMarben	4000	70	70	70	
CMorisn	2600	163	161	163	+ 1
ConsPipe	400	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
ConsProf	18811	39½	37	39½	+ 1
CRambler	3000	210	209	210	+ 5
ConTextle	800	$5⅞	5⅞	5⅞	
ConDistrb	2600	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅛
ConsGas	10552	$21⅝	21¼	21½	+ ⅛
ConGasB	z85	$75⅜	75⅜	75⅜	
ConGlass	500	$28⅞	28½	28⅞	+ ⅜
ControlF	700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Conwest	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
CooperC	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
CopFields	2600	470	465	470	+ 5
Corbyvt	260	$26½	26½	26½	+ ½
CosekaR	19495	$7¾	7½	7½	− ¼
CostainLtd	1500	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Craigmt	15290	$7⅛	6¾	6¾	
CrainRL	500	$12⅜	12¼	12¼	− ⅛
Crestbrk	3150	$13⅝	13¼	13⅜	+ ¼
CrushIntl	100	$12⅛	12⅛	12⅛	− ¼
CuvierM	1500	47	47	47	+ 2
CygnusA	z40	$9¼	9¼	9¼	
Cyprus	7100	$14⅜	14⅛	14¼	+ ¾
CzarRes	17300	$8⅛	7⅞	8⅛	
		D & G			
DRGLtdA	2300	$6¾	6¾	6¾	
DalmyA	600	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
DalmyC	4700	$9¼	9	9¼	+ ¼
DaonDev	4100	$11	10⅞	11	
DaonA	500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Daon8¾p	500	$9⅞	9¾	9¾	− ⅛
DEldona	13700	120	116	118	+ 1
DelhiPac	2000	30	30	30	
Denison	52800	$21⅜	21	21¼	
Dicknsn	2400	$7	6¾	6¾	− ¼
Digtech	1100	$5	5	5	
Discovry	2100	96	96	96	
Domanl	5900	$8½	8⅛	8½	+ ⅜
DomeMine	2505	$123¼	122	123¼	+1¼
DomePete	31999	$137½	134	137½	+4¼
DBridge	4375	$33¾	33½	33⅝	+ ⅛
DCitrsA	900	$5½	5⅜	5⅜	
DExplor	11500	25	24	25	+ 1
DofascoA	1465	$34¾	34¾	34¾	+ ⅛
DomStore	3901	$18¾	18¼	18½	
DTextie	21649	$14⅜	13¾	14¼	+ ½
DomIimA	600	$16	15⅞	16	+ 1
Domtar	29450	$25⅝	25¼	25⅜	+ ½
DrMcCA	250	$11¾	11¾	11¾	
DundePal	1000	43	43	43	− 1
DuPont	6500	$20¾	20⅜	20⅜	
Dustbane	125	$8⅞	8⅞	8⅞	
DylexLA	821	$15⅞	15⅞	15⅞	− ½
Dynamar	17355	195	189	190	
E-LFin	400	$12¼	12⅛	12⅛	− ⅛
EastMal	4899	220	210	210	−10
EastSulA	1550	205	200	205	+ 5
EstnProv	5200	$7½	7½	7½	− ¼
EconInv	100	$19	19	19	
EgoRes	19550	330	320	320	− 5
ElhmA	3600	$5¾	5¾	5¾	
ElksStors	1200	$7⅛	7	7⅛	− ⅛
Emco	1500	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Exquisite	200	340	340	340	
Exindcar	3900	$6½	6½	6½	
ExtdA	3000	$6½	6½	6½	
Extdwt	400	250	250	250	−50
FalconC	10035	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
FlbrgNikA	3662	$55	54½	54¾	+ ¼
FedIndA	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
FirecoSA	400	330	330	330	
FCtyTrA	100	$11½	11½	11½	− ½
Foodexp	1600	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
FordCnda	237	$69¾	69⅜	69⅜	− ⅛
FSeaApr	200	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
Francana	700	$11	10⅞	11	+ ¼
Fruehauf	200	$12	12	12	
GMRes	6000	445	435	435	−10
GSWCIA	1100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
GSWCIB	9380	$8	8	8	
GazMetr	1100	$6⅝	6½	6½	
GDistrbA	100	$8½	8½	8½	− ¼
GDistrbw	1700	250	250	250	
GMC	z229	$66½	66	66½	
GenstarL	8600	$44⅝	44¼	44⅝	+ ⅜
Gibraltar	33270	$8⅝	8⅛	8⅜	+ ⅝
GlbeRltyp	1150	$25¼	25¼	25¼	
GoldundM	1500	61	61	61	− 1
Goodyear	z8	$21¾	21¾	21¾	
GraftG	757	$46¼	46	46	− ½
Granduc	25125	150	140	149	+18
GtOilSds	5089	$15½	15¼	15¼	− ½
GLNickl	3350	88	88	88	− 2
GLForest	2200	$43¾	43½	43½	− ½
GLForw	610	$10½	10½	10½	
GNFin	3000	242	240	241	+ 1
GNGasAp	100	$18⅜	18⅜	18⅜	− ⅝
GtWestS	2800	340	330	330	− 5
GGooseA	215	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
GreyhndC	272	330	320	320	−10
Greyhnd	3525	$21½	21½	21½	
GuardCap	z10	$7⅜	7⅜	7⅜	
GulfCan	16959	$46¼	45¾	45¾	− ¼
Gulfstrem	53700	83	79	80	
		H & L			
HCIHldg	200	$11	11	11	− ⅛
HalifaxD	500	285	285	285	+ 5
HardCrpA	4100	340	330	330	− 5
Harlequin	1450	$15	14¾	14¾	
HWood	2000	160	160	160	+10
HatleighA	1400	$6½	6½	6½	
HatleighB	150	$6½	6½	6½	
HawkerA	428	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
HayesD	600	$12¼	12	12¼	+ ¼
HedwayA	2000	$5¼	5⅛	5⅛	− ⅛
Highmont	85412	$5¾	5¼	5½	+ ⅜
HolingerA	514	$41	41	41	
HomeA	2830	$56¼	55½	56¼	+ 1
HBramor	200	420	420	420	− 5
HBayMng	4400	$20	20	20	
HBayCo	19657	$27⅜	26⅞	27	− ⅜
HBCpr	3423	$23¾	23½	23⅝	+ ⅛
HBOilGas	2163	$59	59	59	+ ½
HBOilGpr	z1	$38	38	38	
HuskyOil	2391	$54¼	53⅜	54¼	+ ¼
HuskyEw	1000	$33¾	33¾	33¾	−1¼
IAC	7750	$18⅞	17¾	18	− ⅜
ITLInd	3050	435	435	435	+ 5
IUIntl	29224	$15¼	15	15¼	+ ⅜
Imasco	2730	$41¼	41	41	− ½
ImascoAp	z10	365	365	365	
Imasco5p	z11	$41⅛	41⅛	41⅛	
ImpOilA	14327	$27½	26⅞	27⅜	+ ⅜
ImpOilB	400	$26⅞	26⅞	26⅞	
Inco	64828	$24⅛	23¾	23⅞	+ ⅛
Inco7.85	200	$25¾	25⅝	25¾	− ⅛
Indal	2225	$15⅜	15¼	15¼	
InlandGas	861	$13	12⅞	12⅞	
Inter-City	21330	$11¼	10⅞	10⅞	− ¼
InterCBw	5950	$7⅝	7⅜	7½	− ¼
Intrmetco	125	$14	14	14	
IBM	z105	$91¾	88¾	90½	
IntMogul	211	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
IntprPipe	21076	$18¾	18⅛	18¼	
Ipsco	2350	$22	21⅞	21⅞	+ ⅛
InvGrp5p	360	$16	16	16	− 5
IronBayT	100	$6¾	6¾	6¾	
IrwinTA	1920	375	365	375	− 5
IslandTel	850	$17¼	16¾	17	
ISO	9100	235	225	230	+ 5
IvacoA	2010	$15⅛	15	15	− ½
Ivaco8.85	400	$52⅞	52⅞	52⅞	+ ⅛
Jannock	1775	$23¼	23	23	− ¼
Jannock8	134	$15	15	15	
Jannockw	2700	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Joufel	3500	104	103	104	− 1
KaiserRe	35660	$19⅜	19⅛	19¼	+ ¼
KamKotia	1300	400	395	395	−15
KapsTran	13200	182	177	180	− 2
KeepriteB	200	$15½	15½	15½	
KelseyH	z10	$26⅞	26⅞	26⅞	
KerrAdd	3918	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
KAnacon	2166	27	27	27	− 2
LabattA	10107	$21⅛	20⅞	21⅛	+ ¼
LabMin	z55	$41⅞	41⅞	41⅞	
Lacana	1330	$5⅜	5½	5½	− ⅛
Lacanaw	300	350	350	350	−25
LaidlawA	1200	$11¾	11½	11½	− ¼
LOntCem	250	$5⅞	5¾	5¾	
LasitrKm	3000	75	75	75	
LauFin140	z60	$24⅞	24⅞	24⅞	
LauFinp	800	$14½	14½	14½	
LavaCap	2100	86	85	85	
LeighInst	1175	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
LevyApr	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
LLLac	1022	310	310	310	− 5
LobCoA	208	450	445	445	
LobCoB	200	420	415	415	− 5
LobCopr	z80	$29¼	29	29¼	
LobLtdBp	250	$19½	19½	19½	− ½
Lochiel	5300	390	375	380	+ 5
LoebM	1000	$11¼	11¼	11¼	
LyttonM	1000	28	28	28	+ 1
		M & O			
MDSHelth	100	$10¼	10¼	10¼	
MICC	3700	$11¼	11⅛	11¼	
MICC8⅝	1700	$25¼	25	25¼	
Micc8p	700	$26¾	25¾	25¾	− 1
MPGInv	z10	$7¼	7¼	7¼	
MTSInter	1200	54	54	54	+ 3
MaclarnA	200	$18	18	18	
MclanHA	4500	$22½	22⅜	22⅜	− ⅛
MBLtd	29710	$23½	23¼	23⅜	+ ⅛
Madeline	3620	155	151	154	+ 3
Madsen	1000	92	92	92	
MagnaA	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
MagnaB	900	$13¾	13¾	13¾	
Magnason	500	275	275	275	−10
Magnetcs	1300	172	167	172	
Mahrp	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
MajstcWil	17700	320	280	280	−30
ManBar	3500	66	65	65	− 1
MLfGard	z3	$29¾	29¾	29¾	
MrtmeEIA	500	$13¾	13¾	13¾	
Maritime	515	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
MarT940	1280	$10¾	10½	10½	− ⅛
MarT765	800	$10	10	10	− ¼
MarkelF	200	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
MarkSpnc	300	$7¾	7⅝	7⅝	− ⅛
MassFer	5105	$13⅛	13	13⅛	
MasFA	1800	$20	19¾	19¾	− ¼
MasFB	1350	$20	19¾	19¾	− ¼
Matchan	3000	17	17	17	+ 1
McAdam	1600	35	35	35	
McGrawH	1000	$9¼	9¼	9¼	
McIntyre	1810	$42¾	41	42¾	+1¾
McLaghin	1500	$9	8⅝	9	+ ⅛
McLghl9p	600	$22	21½	21½	− ¼
McLghlw	700	410	410	410	−20
Melcor	700	$13⅞	13⅞	13⅞	
Mentor	400	345	345	345	+ 5
Mercantil	1200	$14⅝	14½	14⅝	− ⅛
MerlandE	10200	$10⅜	10¼	10⅜	
MetStr67p	100	$16	16	16	+ ¼
Midcon	500	155	155	155	
MolsonA	2315	$25½	25¼	25¼	− ¼
MolsonB	525	$23	23	23	− ¾
MonencoA	200	$13⅜	13	13	
MtlTrust	1420	$23	22⅜	23	+ 1
Moore	24159	$38⅜	38⅛	38¼	+ ⅛
MuncplSL	500	$7¼	7¼	7¼	− ¼
Murphy	4050	$16½	16⅛	16¼	+ ¼
NBCook	10575	295	280	295	+15
NBUMine	6100	215	211	212	− 2
NatDrug	z25	$11⅞	11⅞	11⅞	
NatPete	1500	93	90	93	+ 2
NatTrust	100	$22½	22½	22½	− ½
Nemco	6400	265	263	263	− 2
Neomar	1200	202	202	202	+ 6
NBTel	700	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
NBTelAp	500	$18½	18½	18½	+ ½
NBTel1.85	100	$21½	21½	21½	− ⅜
NKelore	2000	15	15	15	
NProvidD	6600	74	73	73	− 1
NQueRagl	2300	250	245	250	+10
NSenator	1000	10½	10½	10½	− ½
NYorkOil	8925	296	294	295	+10
NfldLPA	336	$19¾	19⅝	19¾	
NfldTe975	200	$21	21	21	+ ¼
NickRim	1000	18	18	18	
NobleM	2000	104	102	104	− 6
NorAcme	1000	11	11	11	− 1
NorandaA	20408	$42	41½	41½	− ½
Norbaska	8400	43	42	43	+ 2
Norcen	17152	$20	19¾	19¾	
Norcn150	220	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Norlex	z60	4	4	4	
NormickP	835	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
NCOils	300	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
NorTel	13417	$44	43⅜	44	
NTecmBw	5875	$22⅝	21¾	22¼	− ½
Northgat	1000	$6¾	6½	6½	− ⅛
NSSavngs	300	$13⅛	13	13	
NSSav10¼	100	$21⅝	21⅜	21⅝	−1⅜
NowscoW	z25	$30⅝	30⅜	30⅝	
Nu-WstA	4850	$17	16¾	17	+ ½
Nu-Wstp	300	$20	20	20	+ ¼
Nu-WstBp	200	$20¼	20¼	20¼	
NufortRes	4000	19	19	19	+ 1
Numac	3150	$29¼	29	29¼	
OPIA	300	$25½	25	25½	− ⅛
OakwoodP	4603	$6⅜	6⅛	6¼	
Obrien	3000	160	156	156	− 2
Oceanusl	300	150	150	150	
OcelotA	225	$14½	14½	14½	
OcelotB	1640	$14	13⅞	14	+ ⅛
Okanagan	z5	$11⅞	11⅞	11⅞	
Onaping	6000	128	123	123	− 6
OshawaA	7250	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ¼
Osisko	4000	29	28	28	+ ½
OxfordA	1000	$16¾	16½	16¾	+ ¼
		P & S			
PacCoper	z50	185	185	185	
PacNthG	650	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
PagePet	3994	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
PalomaP	200	$6½	6½	6½	+ ⅛
PamourA	1640	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
PanCanP	1885	$49¼	49	49	
PeBenO	2753	215	210	215	+ 5
Peerless	800	$6¾	6½	6¾	+ ⅜
Pembina	3200	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
Pennant	59300	195	186	193	+ 5
Penningtn	1300	$6¼	6¼	6¼	
PJewlA	1900	$15¼	15¼	15¼	
Petrofina	850	$29⅜	29	29½	+ ¼
Petrol	800	475	475	475	
PeytoOils	2600	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
PhillipsCb

québec en bref

Provigo s'agrandit

QUEBEC (PC) — Le directeur général de Provigo Distribution Inc., division Québec, M. Reynald Gagné, a annoncé jeudi que le centre de distribution de la société Provigo à Québec sera agrandi au coût de $2 millions.

Cet agrandissement, dont les travaux sont déjà entrepris depuis deux semaines environ, portera à 200,000 pieds carrés ce centre de distribution, le plus important de la région de Québec et dont la superficie actuelle est de 145,000 pi. car.

Avec ses nouvelles installations, Provigo deviendra le seul distributeur de produits alimentaires de la région de Québec à offrir un service complet, soit la distribution de produits surgelés, directement de son centre de distribution, celle des viandes par sa division Provi-viande et celle des fruits et légumes par sa division Provi-fruits.

L'entreprise compte réaliser un volume de ventes de $180 millions en 1979, son chiffre d'affaires ayant été de $158 millions en 1978.

L'organisation Provigo compte maintenant un millier d'employés, et ce seulement pour la région de Québec.

Le bréviaire de Le Moignan

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education a déploré devant une commission parlementaire que de nos jours les ecclésiastiques ne lisent plus leur bréviaire.

M. Michel Le Moignan, qui est prêtre et député de Gaspé, s'étant informé de la possibilité de recevoir un certain rapport, le ministre Jacques-Yvan Morin l'a assuré qu'il lui en trouverait une copie puisqu'il manquait de lecture.

"C'est vrai cela", a admis M. Le Moignan ouvrant ainsi la porte à une répartie du ministre:

"C'est parce qu'hélas, les clercs ne lisent plus leur bréviaire".

"Comment pouvez-vous conclure que je ne lis pas le mien", a demandé le député de Gaspé.

"Vous semblez vouloir de la lecture", a expliqué M. Morin.

Quoi qu'il en soit, bréviaire ou non, le problème de lecture de M. Le Moignan semble réglé depuis le moment où le ministre a promis de lui faire parvenir le rapport sur la consultation sur le Livre vert de l'enseignement au primaire et au secondaire", a dit M. Morin en souriant.

Lévesque s'adresse aux fonctionnaires

QUEBEC (PC) — L'allégeance politique d'un haut fonctionnaire ne doit en rien bloquer sa promotion et son plan de carrière, a affirmé vendredi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Il prenait la parole au congrès de l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec.

"Il y en a parmi vous qui ont été rouges, bleus, néo-démocrates et même péquistes, a dit le premier ministre. Il n'est pas question que ce fait bloque une carrière."

Selon le chef du gouvernement, les hauts fonctionnaires sont impliqués dans la société où ils vivent, ils connaissent les principaux débats politiques qui se déroulent. "Vous ne pouvez pas vivre dans un vacuum d'idées, a-t-il dit. Affirmer le contraire, c'est de l'hypocrisie."

M. Lévesque a ridiculisé la thèse qui voudrait que les fonctionnaires perdent leur droit de vote afin de sauvegarder leur "neutralité".

Affrontement Rivest-Morin sur l'éducation

QUEBEC (PC) — "J'essaie de promouvoir le fédéralisme, non pas de le défendre", a déclaré hier le nouveau député de Jean-Talon Jean-Claude Rivest, alors qu'il a froidement croisé le fer avec son ancien professeur.

On avait appris la veille, devant la commission parlementaire qui étudie les crédits du ministère de l'Education, que M. Rivest était un ancien élève de MM. Jacques-Yvan Morin et Claude Wagner.

La discussion s'est élevée au sujet des prêts et bourses aux étudiants après que le ministre de l'Education,M. Morin, eut souligné qu'il existait une loi fédérale des prêts mais qu'il n'y avait pas de bourses au niveau fédéral.

"C'est une des carences du fédéralisme que vous défendez", a dit M. Morin.

C'est alors que M. Rivest a lancé sa boutade qui a fait s'esclaffer tous les membres de la commission. "Elle est bonne", a commenté le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

VOYAGES D'ETUDE — ETE '79

Venez vivre une expérience enrichissante en joignant l'utile à l'agréable avec les cours d'été internationaux.

ESPAGNE:
Cours d'espagnol à Madrid et Alicante, 30 juin - 28 juillet et 14 juillet - 14 août. **$1,150.00**

ANGLETERRE:
Cour d'anglais langue seconde à Kingston, 8 juillet - 9 août **$1,280.00**

ITALIE:
Cours d'italien en Italie (intermédiaire et avancé), 7 juillet - 5 août. **$1,450.00**
Cours sur les sites et monuments, 3 juillet - 3 août. **$1,650.00**

VANCOUVER:
Cour d'anglais langue seconde à Vancouver, 3 juillet - 4 août et 1er août - 31 août. **$1,100.00**

GRECE:
Cours d'archéologie et de civilisation grecques, 10 juillet - 5 août. **$1,800.00**

ANTILLES:
Développement international, 30 juin - 27 juillet. **$1,180.00**

Date limite d'inscription: 1er juin 1979

Les frais de scolarité, le transport, l'hébergement, les repas et les excursions sont inclus dans le prix.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:
Service d'éducation permanente,
75, rue Laurier est,
Pièce 240,
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4263



DANSE CARREE — Selon toute évidence c'est là l'activité à laquelle s'adonnent toutes ces gens. Plus de 2,000 personnes de tout le Canada et des Etats-Unis prendront part aux cliniques de danse à l'Université McMaster au cours du week-end.

(Photolaser PC)

Morin évite de préciser ses vues sur l'école privée

QUEBEC (PC) — Le député libéral de Jean-Talon a vainement tenté hier de faire dire au ministre de l'Education que le gouvernement avait l'intention de maintenir l'enseignement privé dans la province quoi que dise à ce sujet le programme du Parti québécois.

M. Rivest a rappelé que le premier ministre René Lévesque a dit en Chambre, en décembre dernier, qu'il n'était pas question, "ni de près, ni de loin, d'empêcher l'enseignement privé de fonctionner", le plus efficacement possible.

M. Rivest a demandé au ministre s'il allait respecter cet engagement du premier ministre malgré le programme du PQ qui recommande l'abolition des subventions aux écoles privées.

"Je pense qu'on peut dire clairement que la décision du gouvernement c'est de maintenir l'enseignement privé. Je crois que c'est clair", a dit M. Morin.

"Sans égard à ce qui peut survenir à l'intérieur du Parti québécois", qui pourrait adopter une position contraire à cette décision.

"Pour ce qui est des modifications au programme, je ne peux pas en répondre, parce que ce sont les membres qui décideront cela," a dit M. Morin.

"Il faut... faire une distinction entre les responsabilités du parti et les responsabilités du gouvernement", a-t-il ajouté.

Le député de Jean-Talon a affirmé, qu'après une campagne électorale dans un comté où il y a beaucoup d'institutions privées, il savait très bien "qu'il y a une inquiétude sérieuse dans les milieux d'enseignement privé à l'endroit des visées réelles du PQ".

"Vous avez tout fait pour les attiser," a rétorqué M. Morin à M. Rivest qui a affirmé de son côté que ce n'était pas lui qui avait parlé le premier de la question de l'enseignement privé au cours de la campagne électorale.

"Les institutions privées... doivent savoir de la part du gouvernement si elles existent pour longtemps encore, d'une façon que ce soit définitif. Mais actuellement, il y a une insécurité pour ne pas parler d'incertitude", a dit M. Rivest.

M. Morin a accusé M. Rivest de créer cette incertitude, cette insécurité. Finalement, le ministre a résumé comme suit la situation dans ce domaine:

Selon les déclarations faites en Chambre par le premier ministre, selon ce que le ministre a lui-même déclaré: "l'intention du gouvernement en ce moment est de maintenir l'enseignement privé."

"La politique qui devrait être rendue publique d'ici quelques semaines sera sans doute conforme à ces énoncés, quitte à ce que pour les détails, surtout pour ce qui est du financement, il y ait des changements dans le système," a dit M. Morin.



M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Education du Québec, a dû affronter hier le tir du nouveau député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest.

Lemieux constate les difficultés d'une politique en sciences humaines

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Tout en constatant que les politiques de la recherche fondamentale ne peuvent être que très limitées dans les sciences humaines comme dans les autres sciences, le politicologue Vincent Lemieux, de l'Université Laval, a déclaré hier "il n'y a pas de politique de l'imagination ou du génie". Il reconnaît que quelques mesures peuvent toutefois en assurer ou en améliorer le libre exercice.

Mais les gouvernements de tous ordres ne prisent guère ces mesures, car elles sont "élitistes" à leurs yeux. M. Lemieux dit qu'il faut en effet admettre, malgré les prétentions contraires, que l'intervention en recherche fondamentale est réservée à quelques-uns qui entraîneront ensuite les autres. "Ce n'est pas là de l'élitisme, mais du leadership", dit-il.

Le professeur Lemieux traitait hier de la recherche scientifique dans les sciences humaines dans le cadre du 47e congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences ACFAS, qui s'est terminé hier.

Il a dit que "l'action politique et la politique scientifique partent de la conscience du désordre. Elles visent à mettre de l'ordre dans une situation, par des ordres ou par des mesures incitatives où se cachent des ordres. Tout constructeur de politique commence par constater le désordre ou le manque de coordination et justifie aussi ses interventions".

Mais il reconnaît qu'on ne peut pas empêcher le gouvernement du Québec, ni celui d'Ottawa, d'avoir des politiques scientifiques. Il pose cependant "le postulat que des politiques scientifiques doivent se limiter à ce qui ne peut être accompli sans elles, plutôt que d'accomplir tout ce qu'elles peuvent".

Ainsi, il estime malheureux que le ministère de l'Education n'ait pas retenu une suggestion de la Commission de la recherche universitaire, selon laquelle une douzaine de subventions individuelles à l'excellence auraient été accordées chaque année à des jeunes chercheurs des sciences humaines et des autres sciences, qui sont sur le point de franchir une étape importante de leur carrière.

Ni guide, ni prophète

Le politicologue Lemieux a livré plusieurs réflexions sur le rôle du chercheur des sciences humaines. Il a dit que selon lui "c'est par supercherie que ce chercheur s'érige en définisseur de finalités. Les sciences qu'il pratique sont encore trop imparfaites, et de toute façon ce ne sont pas des sciences des finalités".

C'est pourquoi il estime que les chercheurs de sciences humaines devraient "se limiter à leur rôle de conseiller, sans jouer au technocrate ou au sociocrate. Leur idéal n'est pas celui du guide ou du prophète inspiré, mais plutôt celui du batelier qui permet aux hommes et aux femmes de passer une rivière. Il ne cherche pas à les rendre meilleurs ou pires, mais simplement à les conduire à une destination fixée par eux".

Abordant la question des relations entre les chercheurs universitaires et les chercheurs gouvernementaux dans le domaine des sciences sociales, M. Lemieux dit que les chercheurs gouvernementaux devraient être des interlocuteurs. Il constate que les positions du Livre vert à ce sujet "ne sont guère satisfaisantes".

"On veut en quelque sorte confiner les chercheurs universitaires à la recherche fondamentale pour mieux développer des services gouvernementaux de recherche appliquée", dit M. Lemieux qui considère "qu'il y a là un double manque de réalisme: tous les chercheurs ne sont pas aptes à la recherche fondamentale et les années actuelles ne sont certainement pas propices au développement de nouveaux services dans l'administration, surtout des services de recherche."

Il faudrait plutôt envisager une forme de complémentarité entre les deux.

L'avenir

Pour ce qui est de l'avenir des sciences humaines, M. Lemieux le croit plus prometteur qu'on ne l'imagine habituellement. Il estime que les grands problèmes sociétaux et intersociétaux des années à venir feront davantage appel aux disciplines des sciences sociales.

"Une fois passée l'époque de la "big science" et des grandes percées technologiques, en une fin de siècle hantée par les problèmes de limites à la croissance et de restauration des environnements qu'elle a saccagés l'attention se porte sur ce que peuvent les sciences humaines seules ou en collaboration avec d'autres sciences." Il en veut comme preuve l'importance que prend actuellement la recherche sur le vieillissement des populations.

Enfin après avoir parlé des développements théoriques relativement significatifs survenus dans les sciences humaines au cours des dernières décennies, M. Lemieux a dit en conclusion que les spécialistes en sciences humaines seront plus féconds s'ils cherchent avant tout à améliorer leurs disciplines dans l'étude de problèmes concrets plutôt que de viser à l'efficacité pratique sur la base toujours chancelante de ces disciplines.

"Cela revient à dire, dit-il, que le savant n'est pas celui qui apporte les bonnes réponses, mais celui qui pose les bonnes questions. Posant les bonnes questions, il suscite les bonnes réponses chez ceux qui sont plus aptes que lui à les mettre en oeuvre."

CANADA-VIE

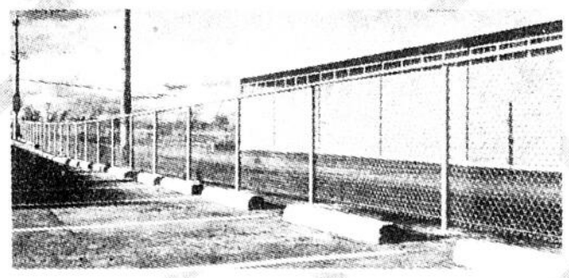
Nous sommes Canada-Vie et notre affaire c'est les gens... Qu'ils travaillent avec nous ou qu'ils soient clients. Nous sommes la plus vieille compagnie d'assurance canadienne et nous sommes une des plus progressives.

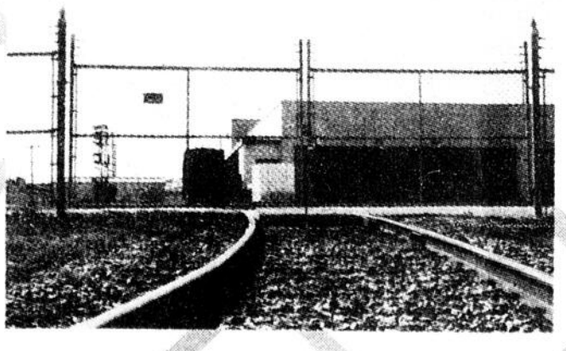
Nous voulons sélectionner un groupe de gens qui auront un programme désigné pour former un groupe de futurs directeurs. Ce projet sera une façon de permettre à notre entreprise de continuer à prospérer.

INTERESSE?
Peut-être que ceci sera pour toi **ton** nouveau monde!

Pour de plus amples renseignements, contactez:
Monsieur Jacques Lavoie,
C.L.U. au bureau de Chicoutimi,
72, rue Jacques-Cartier ouest,
Numéro de téléphone: 545-3410.

Clôtures commerciales et industrielles



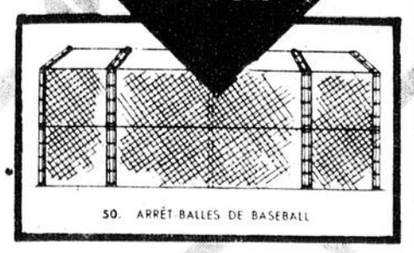


NOUS AVONS LA CLOTURE DONT VOUS AVEZ BESOIN

— décorative - sécuritaire
— toute hauteur et grandeur disponibles
— plusieurs modèles à votre disposition
— installation faite par nos spécialistes.



EGALEMENT DISPONIBLE
L'EQUIPEMENT DE TERRAINS DE JEUX



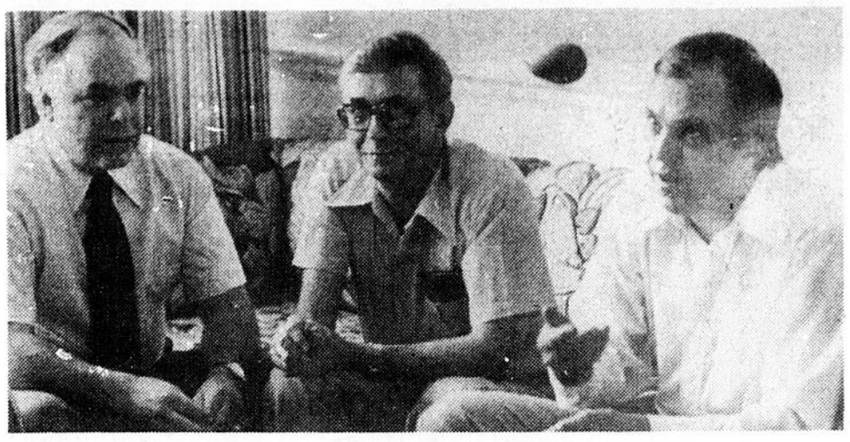
50. ARRÊT-BALLES DE BASEBALL

543-2565 — 543-2685

AU PREMIER CHOIX
Les Lignes du SAGUENAY ltée

1901, BOUL. STE-GENEVIEVE CHICOUTIMI-NORD

élections fédérales



PREPARATION AU DEBAT — Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent lance une poire en l'air durant une séance de travail avec ses conseillers Terry Grier, à gauche, et Cliff Scotton à Toronto. Les trois préparaient la stratégie pour les débats entre les trois chefs de parti à être diffusée en direct dimanche soir d'Ottawa.
(Photolaser PC)

Chômage et coût de la vie

Broadbent aurait recours à une session spéciale

par Patricia Poirier

TORONTO (PC) — Fidèle aux priorités que s'est fixé son parti, le leader du NPD, M. Ed Broadbent a déclaré qu'il convoquerait une session spéciale du Parlement, s'il était élu, afin de trouver des solutions aux problèmes du chômage et du coût de la vie.

C'est ainsi qu'il a répliqué, hier, à la déclaration du premier ministre Trudeau qui a promis de convoquer dans un délai de 30 jours une session spéciale afin d'amorcer le processus de rapatriement de la constitution. M. Broadbent a répété que le NPD voulait comme tout le monde rapatrier la constitution au Canada mais que ce n'était pas là une priorité.

Le chef du NPD a apporté ces précisions, hier, dans un discours devant les membres de l'Empire Club qui lui ont réservé un accueil poli.

Il y a deux semaines, le leader du Parti conservateur, M. Joe Clark, avait prononcé un discours devant ce même groupe sélect qui s'était levé pour l'applaudir chaleureusement.

Sans doute conscient de ce fait, M. Broadbent a indiqué à son auditoire qu'il se doutait bien que peu d'entre eux étaient disposés à voter pour le NPD, mais il leur a quand même demandé de considérer cette possibilité en expliquant le programme de son parti.

En conférence de presse, à l'issue de ce discours, M. Broadbent a dit que le premier ministre Trudeau se préoccupait de questions symboliques en parlant de rapatrier la constitution. Il a rappelé que le NPD veut rapatrier le contrôle de l'économie afin de s'occuper des problèmes des citoyens ordinaires.

Il a dit que le NPD convoquerait une session spéciale du Parlement quatre ou six semaines après son élection le 22 mai. Il y serait alors question de lutter contre l'augmentation des prix, de réduire le nombre de chômeurs, d'adopter une loi nouvelle de l'assurance-maladie et d'amorcer une véritable stratégie industrielle.

Il a refusé de répondre à toutes les questions qui laissaient entendre que le NPD détiendra la balance du pouvoir le 22 mai. Comme par le passé, M. Broadbent a indiqué qu'il faisait campagne pour gagner.

Interrogé à savoir si un gouvernement néo-démocrate rapatrierait la constitution unilatéralement, sans l'accord des provinces, M. Broadbent a expliqué qu'il avait déjà mentionné ses priorités. "Le premier ministre a accepté le conseil du chef du gouvernement de la Saskatchewan et des autres qui voulaient que les provinces soient consultées et qu'on en vienne à une entente. Je suis heureux de voir que M. Trudeau a décidé de suivre ces conseils."

Toutefois, M. Broadbent a refusé de répondre à toutes les questions qui portaient sur la menace du premier ministre Trudeau de rapatrier la constitution sans l'accord des provinces, si au bout de deux ans aucune entente n'est intervenue. Il n'a pas non plus commenté la tenue d'un référendum national sur ces deux questions.

On sait que le NPD a appuyé le projet de loi fédéral sur la tenue d'un référendum national.

Au cours de cette troisième journée de campagne électorale à Toronto, M. Broadbent a visité une coopérative d'habitations. En soirée, il devait participer à une grande fête populaire organisée à l'intention des militants de la région.

M. Broadbent poursuivra sa tournée à Toronto avant de se rendre à Ottawa en fin de journée pour se préparer en vue du débat télévisé de dimanche soir.

Ouverture des bureaux provisoires

OTTAWA (PC) — Les bureaux de scrutin provisoires, pour l'élection du 22 mai, seront fermés aujourd'hui pour les militaires, les vétérans handicapés et les Canadiens en poste à l'étranger, mais ils seront ouverts pour les civils du pays.

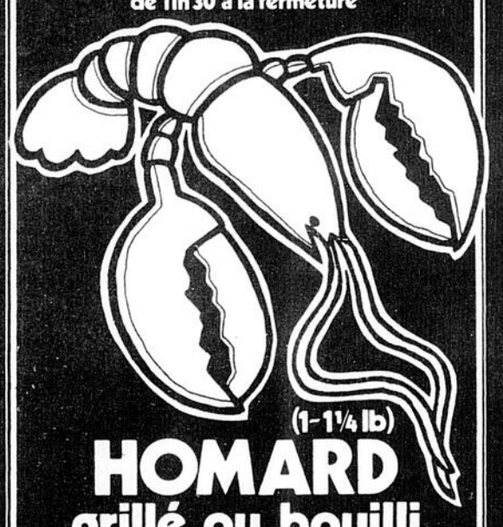
Les responsables des élections commenceront à compter ces bulletins, amassés au Canada et à l'étranger, mercredi prochain. Ils seront ajoutés aux bulletins déposés dans les boîtes de scrutin le 22 mai.

Les bureaux de scrutin provisoires, 25 à 35 dans chacune des 282 circonscriptions, ouvrent vendredi, lundi et mardi à compter de huit heures du matin.

Ces bureaux seront ensuite fermés jusqu'au 22 mai. Cependant, les électeurs éligibles pourront voter mercredi, jeudi et vendredi au bureau du président d'élection de leur comté.

Les bureaux provisoires sont ouverts afin de permettre au plus grand nombre possible des 14.9 millions d'électeurs inscrits de voter.

du 7 mai au 30 juin '79
de 11h30 à la fermeture



(1-1¼ lb)
HOMARD
grillé ou bouilli
$6.50
(prix anti-inflation)
Le Fiacre
AUBERGE DES GOUVERNEURS
1303 boul. Talbot, Chicoutimi

CBJ-1580
LA SEULE RADIO PRÉSENTE PARTOUT AUX ÉLECTIONS

Comment réagit la population aux programmes des candidats?

Demain le 13 mai à 15 h 03

Michel Desautels et 18 reporters analyseront les programmes des candidats et l'accueil qui leur est réservé par les votants.
Restez à l'écoute.
Nos bulletins de nouvelles vous présentent heure après heure l'évolution de la campagne.

CBJ-1580

Patinodrome inc.
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
SALLE ENTIEREMENT CLIMATISEE
Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique
PATINODROME
SAMEDI: (1h00 à 4h30) Admission: $1.50 (tout compris)
EN SOIREE:
Admission: $3.50
Location de patins: $0.50
SUPER DISCO:
(19h00 à 1h00)
(Le premier samedi de chaque mois, on roule la nuit à Patinodrome, de 7h00 à 3h00 a.m.).
DIMANCHE:
JOURNEE McDONALD'S ET JOURNEE FAMILIALE
CONCOURS CUMULATIF
(Patineur chanceux $50.00 et plus à gagner)

Aubaines en début de semaine

JUS DE POMMES
Dominion
Bte 48 oz liq.
.59
PRIX HABITUEL .76
ECONOMIE .17

RELISH VARIEE
Coronation
Pot 12 oz
2/$1
PRIX HABITUEL: .78
ECONOMIE .60

BACON DECOUENNE
Mary Miles
Paq. 1 lb
$1.09
AUBAINE!

ESSUIE-TOUT
Couleurs variées
Scott
Paq. de 2 roul.
.99
PRIX HABITUEL: $1.29
ECONOMIE .30

Lundi, 14 mai et mardi, 15 mai seulement

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture lundi et mardi, 14 et 15 mai 1979, aux supermarchés Dominion: Centre d'achat Sherbrooke, 2209, ouest rue King, Sherbrooke et au centre d'achat Rock Forest, 2200, boul. Bourque, Rock Forest.

Les supermarchés Dominion Limitée

Depuis 60 ans...
Dominion
Ça c'est du supermarché

Ça se fête!

élections fédérales

Une campagne paisible

Les troupes de Clark confiantes

par Donald Charette

OTTAWA (PC) — La confiance a fait son nid au sein des conservateurs fédéraux et rejaillit sur leur chef, l'obscur député albertain qui pourrait devenir premier ministre dans 10 jours, M. Joe Clark.

Le leader du Parti progressiste-conservateur continue paisiblement sa tournée électorale en évitant les situations imprévues qui pourraient le faire mal paraître et laisse son adversaire libéral, M. Trudeau, recevoir les coups qui ne manquent pas de pleuvoir après 11 ans de pouvoir à la tête du pays.

Parfois, cependant, M. Clark doit lui aussi rendre des comptes. Ainsi, vendredi, était-il interviewé pour l'émission "Question Period" par quatre journalistes anglophones qui sont bien connus au niveau de la politique fédérale, Richard Gwynn, Doug Fisher, Bruce Philips et Peter Lloyd.

Comme il se doit, ces journalistes ont remémoré au jeune chef de 39 ans les écueils qu'il a rencontrés depuis 6 semaines.

Deux questions ont surtout accaparé les débats, les actes illégaux de la Gendarmerie Royale du Canada et le Québec. C'est évidemment ce thème qui a pris la vedette puisque les trois quarts de l'entrevue d'une demi-heure ont porté là-dessus.

En ce qui concerne le fonds, l'émission n'a apporté strictement aucun élément nouveau. Au sujet des actes illégaux de la GRC, M. Clark a répété qu'ils seraient autorisés sous son gouvernement dans des situations exceptionnelles mais qu'il renforcerait la responsabilité ministérielle.

Quant au Québec et de son droit à l'autodétermination, il soutient toujours qu'une province ne peut par un vote unilatéral, soit le référendum, mettre fin au régime politique actuel.

Il promet par contre de faire de la place à des francophones dans son cabinet même si pour y parvenir il doit les faire passer par le Sénat. "D'abord nous allons démontrer aux Québécois que les gains faits sous un premier ministre francophone seront maintenus avec un premier ministre anglophone. Il sera plus facile de convaincre les Québécois de demeurer dans la confédération lorsque nous aurons le pouvoir."

Le quotidien torontois Globe and Mail a offert son appui au Parti progressiste-conservateur de M. Joe Clark en vue du scrutin général du 22 mai prochain. Le journal affirme que le pays a besoin de changement.

Roy respire mieux en Beauce

HAUTERIVE (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, doit visiter ses propres électeurs du comté de Beauce aujourd'hui après une semaine épuisante de campagne électorale qui l'a conduit dans les régions des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de Montréal et de Baie-Comeau-Hauterive.

M. Roy a accéléré le rythme de sa tournée en multipliant les conférences de presse, en visitant les autorités municipales, en participant à des émissions radiophoniques et en tenant des assemblées publiques, dont une, jeudi soir à Beauceville, en compagnie de ses adversaires devant une foule d'environ 300 personnes.

Aujourd'hui, le leader créditiste parcourera plusieurs paroisses de sa circonscription où, depuis l'éclatement de "l'affaire Caron" qui a placé le député fédéral sortant Yves Caron dans une situation embarassante dans une histoire de transaction de terrains, M. Roy semble respirer plus à l'aise mais il n'entend pas négliger pour autant ses concitoyens beaucerons.

Nouvel axe économique

Hier à Hauterive, dans le comté de Charlevoix, le chef créditiste a lancé une nouvelle idée, celle de déplacer l'axe économique canadien, qui s'étend présentement de Montréal à Windsor, en Ontario, vers l'est de la région de Québec de manière à favoriser des endroits comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix, les Cantons de l'Est et la Mauricie.

Il a vaguement expliqué les avantages que comporterait l'établissement d'un deuxième grand pôle économique pour ces régions souvent défavorisées sans pour autant pénaliser ou ralentir l'activité économique dans la région montréalaise.

Selon M. Roy, le ministère de l'Expansion économique régionale, pourrait être nantie d'une mission particulière pour atteindre cet objectif.

Dans sa brève tournée à Hauterive, le leader créditiste a dénoncé une fois de plus l'administration du gouvernement Trudeau et l'insistance à vouloir procéder rapidement dans le domaine constitutionnel n'est que stratégie pour détourner l'attention du "triste bilan" de son gouvernement, dit-il.

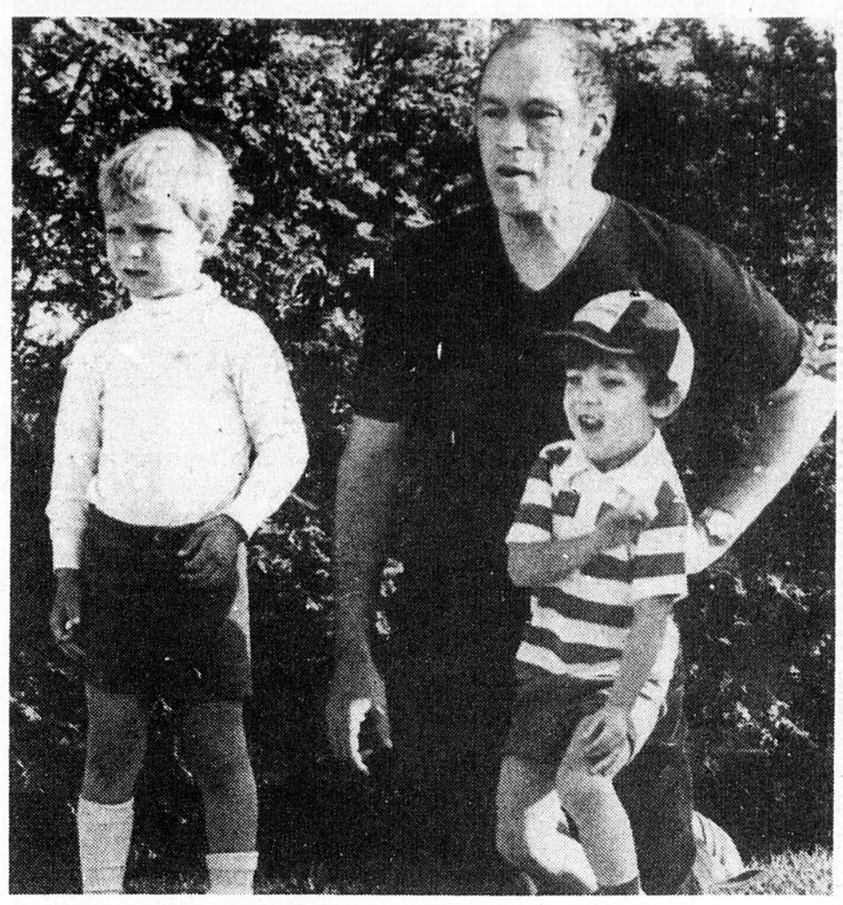
M. Roy a été reçu avec cordialité par le maire Goulet de Hauterive dont le trésorier municipal, M. Gagnon, défend les couleurs créditistes. On chuchote là-bas que le maire, d'allégeance péquiste reconnue, appuierait le candidat libéral dans Charlevoix.

Le passage du leader créditiste dans cette municipalité située à environ 425 mètres à l'est de Québec, a été d'autant plus agréable pour M. Roy qu'il a rencontré à l'aéroport quelques Beaucerons, dont le fils de feu le juge Robert Cliche, Me Nicolas Cliche.

"Je peux vous dire que vous allez gagner dans la Beauce, a dit le jeune avocat qui s'est précipité à la rencontre du chef créditiste.

"Ma mère a été parmi les personnes qui ont signé votre bulletin de présentation et sachez que je voterai pour vous, moi aussi", a-t-il poursuivi, devant M. Roy heureux à la fois de rencontrer un Beauceron et de compter sur l'appui d'une familles des plus célèbres de la région.

La semaine prochaine, la dernière de la campagne, devrait être aussi chargée pour le leader créditiste.



A LA MAISON AVEC LES ENFANTS — Le premier ministre Trudeau réagit à un lancer effectué par son fils Michel, trois ans et demi, à droite, durant une partie de billes dans la cour arrière du 24, Sussex Drive à Ottawa hier après-midi, alors que Trudeau est retourné à la maison après une semaine de campagne sur la route. A gauche, son fils Sacha, six ans et demi.

(Photolaser PC)

Trudeau pense rallier neuf des dix provinces

TORONTO (PC) — Le premier ministre Trudeau a prétendu hier, que toutes les provinces, à l'exception du Québec, seraient prêtes à souscrire à son projet de rapatriement de la constitution.

Déjà sept premiers ministres ont approuvé en février dernier, les propos du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, qui demandait qu'on procède dans les plus brefs délais au rapatriement de la constitution, sans que l'assentiment unanime des provinces continue de représenter une entrave, a dit M. Trudeau.

Il prenait la parole à Toronto devant quelques centaines de partisans, qu'il a tenté de convaincre qu'il est important "d'avoir la passion du Canada" à ce moment-ci de notre histoire.

M. Trudeau a déclaré que les premiers ministres de la Saskatchewan et de Terre-Neuve seraient sûrement disposés à reviser leur position, qui a-t-il dit, visait surtout à négocier des requêtes spécifiques.

Si M. Lévesque est logique avec son intention de changer le statu quo, il accepterait le rapatriement de la constitution, mais je parie qu'il s'y opposera, a dit M. Trudeau.

Atlantic City

DE JONQUIERE - CHICOUTIMI

8 JOURS

Départs les samedis 30 juin, 7, 14, 21 et 28 juillet, 4 août.

$259 par personne

— Transport par autocar de luxe.
— Logement de 1ère classe.
— La manutention d'une valise.
— Une soirée de bienvenue.
— Un sac de voyage.
— Les services d'un guide.

Motel Bala

Transport par autocar Jasmin



exploratours DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.
PLACES LIMITEES.



Double surprise pour les mamans! Une rose-bijou et un repas tout prêt de Poulet Frit Kentucky

Le jour de la Fête des mères, le dimanche 13 mai, les aides du Colonel ont préparé une agréable surprise aux mamans. Quand vous viendrez chercher un seau ou un baril de Poulet Frit Kentucky, on vous remettra une jolie rose en forme de broche. Une petite attention qui saura ravir toutes les mamans. L'offre est valable tant qu'il y en aura.



Poulet Frit à la Kentucky®

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

Du bon poulet!

La Villa du Poulet®

Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.

21 MAI: DÉBUT DE LA PÊCHE



Prenez les 19-20-21 mai pour prendre le tour du Québec!

À l'occasion de la Fête de Dollard, prenez un trois jours pour profiter tout de suite de l'été. Les 18 régions touristiques du Québec se sont préparées à vous héberger, vous détendre, vous fêter, vous faire goûter mets typiques et paysages dépaysants!

Quelques suggestions:

- Visiter les forts et leur musée à Chambly, Côteau-du-Lac et l'Île-aux-Noix sur la Richelieu.
- Passer voir le Centre d'art et d'artisanat du Sieur de Sévigny, à Deschambault; le musée d'Art de Joliette, le musée Laurier d'Arthabaska, les Forges du Saint-Maurice près de Trois-Rivières.
- Amener les enfants au parc Belmont, à la Ronde, au Jardin des Merveilles à Montréal; au zoo de Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean; au Parc safari-africain d'Hemmingford.

Renseignements touristiques 1979:
TOURISME-QUÉBEC, C.P. 20 000, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7X2

Prenez l'tour du Québec les 19-20-21 mai!

Tourisme Québec